

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Rapport d'activité 2024-2025

Bilans d'animation des sites Natura 2000 :

- Z.S.C. Tourbière de Négarioux-Malsagne (FR7401104)
- Z.S.C. Landes et zones humides de la haute-Vézère (FR7401105)
- Z.S.C. Landes des Monédières (FR7401107)
- Z.S.C. Gorges de la Vézère autour de Treignac (FR7401109)
- Z.S.C. Forêt de la Cubesse (FR7401110)
- Z.S.C. Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air (FR7401123)
- Z.S.C. Vallée de la Gioune (FR7401128)
- Z.S.C. Landes et zones humides autour du lac de Vassivière (FR7401145)
- Z.S.C. Haute vallée de la Vienne (FR7401148)
- Z.P.S. Plateau de Millevaches (FR7412003)



Une autre vie s'invente ici

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Bilans d'animation du 01/03/2024 au 28/02/2025

Rappel: La période considérée représente la première année de portage de ces sites par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

N.B.: Dans ce rapport d'activité, les actions communes à plusieurs sites sont présentées une seule fois au tout début du document, tandis que les bilans d'animation plus spécifiques à chaque site sont, quant à eux, développés individuellement.

SOMMAIRE

I.	ACTIONS MULTISITES.....	6
A.	Mise à jour des cahiers des charges des contrats Natura 2000	7
B.	Mesures agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)	7
C.	Appel à projets « Études et suivis scientifiques N2000 »	11
D.	Bulletin d'information multi-sites	13
E.	Page internet dédiée à Natura 2000 sur le site web du PNR ML.....	14
II.	Z.S.C. DE LA « TOURBIERE DE NEGARIOUX-MALSAGNE » (FR7401104).....	15
A.	Gestion des habitats et des espèces	15
B.	Évaluation des incidences	19
C.	Amélioration des connaissances	22
D.	Communication et sensibilisation.....	26
E.	Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	30
F.	Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative).....	31
III.	Z.S.C. DES « LANDES ET ZONES HUMIDES DE LA HAUTE VEZERE » (FR7401105).....	32
IV.	Z.S.C. DES « LANDES DES MONEDIERES » (FR7401107).....	33
A.	Gestion des habitats et des espèces	33
B.	Évaluation des incidences	35
C.	Amélioration des connaissances	35
D.	Communication et sensibilisation.....	40
E.	Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	41
F.	Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative).....	43
V.	Z.S.C. DES « GORGES DE LA VEZERE AUTOUR DE TREIGNAC » (FR7401109) 44	
A.	Gestion des habitats et des espèces	44
B.	Évaluation des incidences	44
C.	Amélioration des connaissances	44
D.	Communication et sensibilisation.....	44
E.	Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	44
F.	Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative).....	44

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

VI. Z.S.C. DE LA « FORET DE LA CUBESSE » (FR7401110)	45
A. Gestion des habitats et des espèces	45
B. Évaluation des incidences	47
C. Amélioration des connaissances	48
D. Communication et sensibilisation	49
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	52
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	53
VII. Z.S.C. DES « TOURBIERES ET FONDS TOURBEUX DE BONNEFOND ET PERET-BEL-AIR » (FR7401123)	54
A. Gestion des habitats et des espèces	54
B. Évaluation des incidences	57
C. Amélioration des connaissances	59
D. Communication et sensibilisation	62
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	64
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	65
VIII. Z.S.C. VALLEE DE LA GIOUNE (FR7401128)	66
A. Gestion des habitats et des espèces	66
B. Évaluation des incidences	67
C. Amélioration des connaissances	68
D. Communication et sensibilisation	69
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	72
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	73
IX. Z.S.C. DES « LANDES ET ZONES HUMIDES AUTOUR DU LAC DE VASSIVIERE » (FR7401145)	74
X. Z.S.C. DE LA « HAUTE VALLEE DE LA VIENNE » (FR7401148)	76
A. Gestion des habitats et des espèces	76
B. Évaluation des incidences	85
C. Amélioration des connaissances	90
D. Communication et sensibilisation	98
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	101
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	104
XI. Z.P.S. PLATEAU DE MILLEVACHES (FR7412003)	105
A. Gestion des habitats et des espèces	105
B. Évaluation des incidences	108
C. Amélioration des connaissances	109
D. Communication et sensibilisation	113
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	116
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	117

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Principales abréviations :

ADAPA : association pour le développement d'une agriculture plus autonome

APML : association pour le pastoralisme de la Montagne Limousine

CBNMC : conservatoire botanique national du Massif Central

CEN : conservatoire d'espaces naturels

CFBL : Coopérative Forestière Bourgogne Limousin

Copil : comité de pilotage

DDT : direction départementale des territoires

Docob : document d'objectifs

EFESE : Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques

EIC : espèce d'intérêt communautaire

FMA : forum des marais atlantiques

FNE : France nature environnement

Ha : hectare

HIC : habitat d'intérêt communautaire

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques

ML : Millevaches en Limousin

MTECT : ministère de la transition écologique

NA : Nouvelle-Aquitaine

N2000 : Natura 2000

OFB : office français de la biodiversité

ONF : office national des forêts

OPIE : office pour les insectes et leur environnement

PAC : politique agricole commune

PAEC : projet agroenvironnemental et climatique

PSG : plan simple de gestion

PNR : parc naturel régional

RTG : règlement type de gestion

SMAG : syndicat mixte d'aménagement et de gestion

UGB : unité gros bétail

ZPS : zone de protection spéciale

ZSC : zone spéciale de conservation

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Le réseau des sites Natura 2000 au sein du PNR de Millevaches en Limousin :

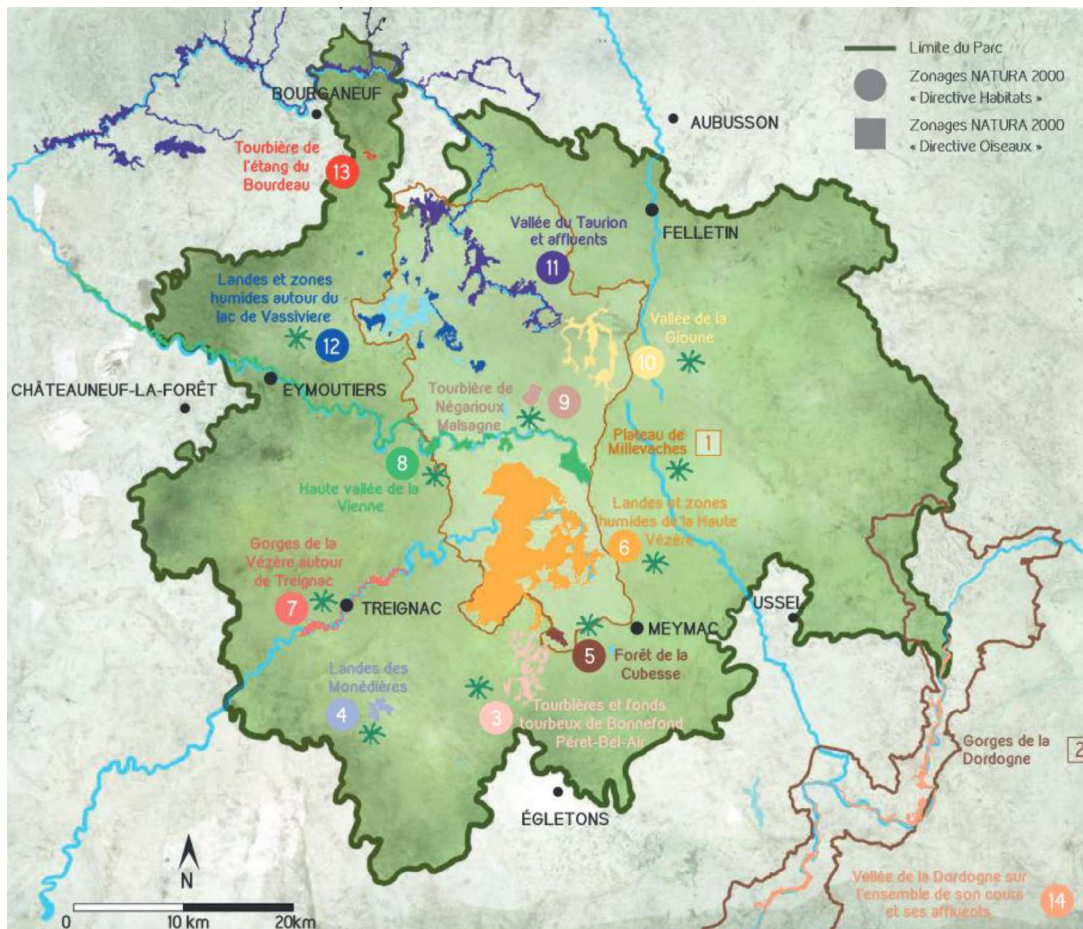


Illustration 1 : carte des sites Natura 2000 dans le PNR de Millevaches en Limousin

Les animateurs des sites :



PAULA ANTONINA BEDNARZ

✉ p.bednarz@pnr-millevalches.fr ☎ 06 80 25 76 86

ZSC Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Pêret-Bel-Air
ZSC Vallée de la Gloune



SONIA GUITTONNEAU

✉ s.guittonneau@cen-na.org ☎ 07 49 69 35 83

ZSC Landes et zones humides de la Haute Vézère



SOLÈNE NOZAY

✉ s.nozay@pnr-millevalches.fr ☎ 06 31 74 84 59

ZSC Landes des Monédières ZSC Tourbière de Négarioux-Malsagne
ZSC Forêt de la Cubesse
ZSC Haute vallée de la Vienne



OLIVIER VILLA

✉ o.villa@pnr-millevalches.fr ☎ 07 88 77 25 16

ZPS Plateau de Millevaches
ZSC Gorges de la Vézère autour de Treignac
Coordinateur du réseau Natura 2000



CÉCILIA WILL

✉ c.will@cen-na.org ☎ 07 49 75 36 01

ZSC Landes et zones humides autour du lac de Vassivière
ZSC Tourbière de l'étang du Bourdeau



MILÈNE CRESTEY

✉ m.crestey@pnr-millevalches.fr ☎ 06 77 83 90 56

Responsable MAE en appui de la mission Natura 2000.



ROBIN PETIT

✉ r.petit@pnr-millevalches.fr ☎ 06 77 83 88 97

Technicien naturaliste en appui de la mission Natura 2000.

I. ACTIONS MULTISITES

A. Mise à jour des cahiers des charges des contrats Natura 2000

À la suite de la mise à jour, par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, des cahiers des charges pour les actions contractuelles en sites Natura 2000, une validation de ces documents a été validée par les comités de pilotage des 04/05/2025 (Creuse) et 20/02/2025 (Corrèze).

B. Mesures agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

1. Rappel du dispositif

Les agents N2000 ont consacré une partie de leur temps d'animation au dispositif des MAEC, campagne 2024, s'appuyant sur les 2 PAEC portés par le PNR Millevaches en Limousin. Les mesures proposées s'inscrivent dans la continuité de la campagne 2023, sans changement notable (voir tableau ci-dessous).

Pastoralisme = 2 localisées + 1 système*		Biodiversité = 7 mesures localisées	
NA_PNRM_PRA1	Surfaces herbagères et pastorales	NA_MILL_PRA3	Amélioration de la gestion des SHP par le pâturage
NA_PNRM_PRA2*	Systèmes herbagers et pastoraux	NA_MILL_ESP1 à 4	Protection des espèces niveau 1 à 4
NA_PNRM_PRA3	Amélioration de la gestion des SHP par le pâturage	NA_MILL_MHU1	Préservation des milieux humides
		NA_MILL_MHU2	Préservation des milieux humides + amélioration de la gestion par le pâturage
		NA_MILL_OUV1	Maintien de l'ouverture
		NA_MILL_OUV2	Maintien de l'ouverture + amélioration de la gestion par le pâturage
		NA_MILL_CIFF	Couvert d'intérêt faunistique et floristique favorable aux pollinisateurs
		NA_MILL_JAE1	Entretien des infrastructures d'intérêt écologique ligneuses

Tableau 1 : mesures agroenvironnementales contractualisables

2. Bilan de la campagne 2024

La campagne 2024 s'est déroulée dans un contexte très différent de 2023 : quand en 2023, les animateurs devaient gérer des enveloppes réservataires insuffisantes au regard de la demande des agriculteurs, en 2024, c'est la situation inverse qui s'est produite, et les animateurs ont été plutôt dans une dynamique de démarchage des agriculteurs pour consommer les enveloppes disponibles. En effet, les enveloppes finalement attribuées aux PAEC du PNR de Millevaches ont été plus importantes qu'escomptées, permettant la prise en charge de l'ensemble des dossiers MAEC des exploitations agricoles demandeuses. **Le montant total des enveloppes disponibles s'est élevé en 2024 à 1,2 millions d'euros.** Au total, les agents du PNR ont accompagné **46 exploitations** sur l'ensemble du dispositif, dont **20 exploitations sur des sites N2000**. Au total, ce sont **2 156 ha** qui ont été engagés en MAEC sur la seule campagne 2024, donc **712 ha sur des sites N2000**.

3. Bilan cumulé à l'issue des campagnes 2023 et 2024

a) Bilan financier 2023 et 2024 des PAEC portés par le PNR

En 2023, le montant initial prévu pour les MAEC du PNR de Millevaches était de 3.4 millions d'euros (2,5 millions € pour le PAEC MILL et 840 000€ pour le PAEC PNRM). Ce montant étant largement insuffisant, et laissant une petite quarantaine d'exploitations sans perspective de subvention, l'État est finalement revenu début 2024 sur les enveloppes financières, les rallongeant, et permettant ainsi la prise en charge de l'ensemble des dossiers 2023, pour un

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

montant final de 4,3 millions d'euros. S'ajoutant à cela les enveloppes 2024 d'un montant de 1,2 million d'€, ce sont donc au total **près de 5,5 millions d'€ qui ont été reversés au territoire au titre des MAEC (voir schéma ci-dessous).**

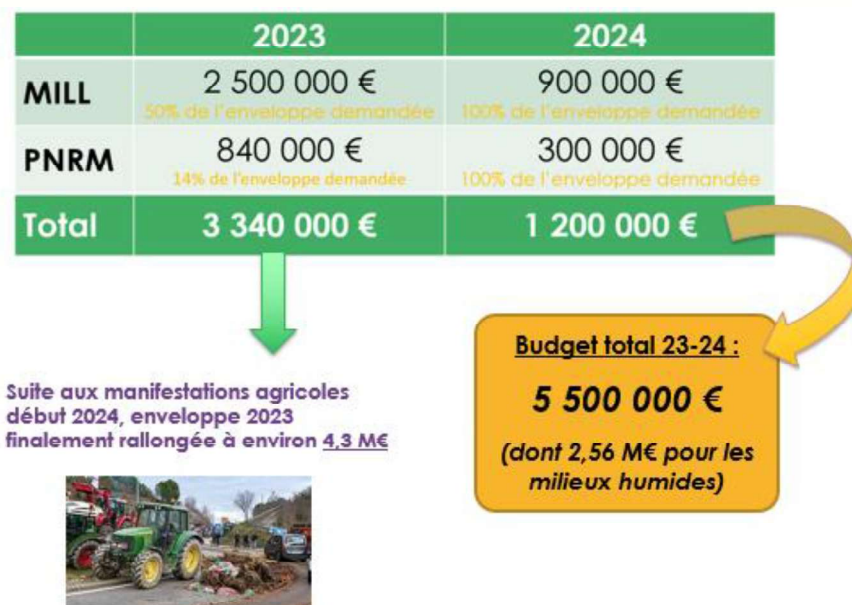


Tableau 2 : budget alloué aux PAEC du PNR

b) Nombre d'exploitations et surfaces sur l'ensemble des PAEC et sur les sites N2000

En cumulant les campagnes 2023 et 2024, ce sont **164 exploitations** qui ont bénéficié des MAEC en lien avec le PNR de Millevaches en Limousin, dont **74 exploitations situées sur les ZSC**, et **93 exploitations sur la ZPS**.

Concernant les surfaces, ce sont 9105,9 ha qui sont engagés en MAEC, dont 5 064,8 ha sur la ZPS et 2 237,6 ha sur les ZSC. **Dit autrement, plus de la moitié (55%) des surfaces engagées en MAEC par le PNR sont localisées dans des sites N2000.**

Concernant les types de mesures engagées, sur l'ensemble du territoire, les mesures les plus plébiscitées ont été les **mesures « milieux humides »** (2862 ha, soit 31% des surfaces engagées), et les **mesures « Pâturage »** (5510 ha, soit 60% des surfaces engagées). On retrouve ces proportions sur les sites N2000 (voir tableaux synthétique et détaillé par ZSC ci-dessous).

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

		ENSEMBLE DU TERRITOIRE	ZSC	ZPS
		TOT	TOT	TOT
Nb d'expl.		164	74	93
Surf. Tot. (ha)		9105,9	2237,6	5064,8
Détail des surfaces par groupe de mesures (ha)	Mesures protection des espèces sensibles ESP1 – ESP2 – ESP3 – ESP4	121	17,79	104,0
	Mesures milieux humides MHU1 – MHU2	2862	1214,4	1877,4
	Mesures Ouverture de milieu OUV1 – OUV2	609	216,3	434,9
	Mesures Pâturage PRA1 – PRA2 – PRA3	5510	788,7	2647,4
	Mesures ligneux IAE1	3,9	0,43	1,1

Les surfaces engagées en MAEC dans les secteurs N2000 représentent :

ZSC = 25 % des surfaces totales engagées

ZPS = 55 % des surfaces engagées

			Nb d'expl.	Surfaces (ha)					
				TOTAL	Espèces ESP1 – ESP2 ESP3 – ESP4	Milieux humides MHU1-MHU2	Ouverture OUV1-OUV2	Pâturage PRA1 – PRA2 PRA3	Ligneux IAE1
ZSC	HVV	Haute vallée de la Vienne	14	143,6		61,6	0,6	81,4	
	TAU	Vallée du Taurion et affluents	16	429,7		223,0	23,2	183,1	0,4
	VAS	Landes et ZH autour du lac de Vassivière	8	181,7		117,9	5,4	58,4	
	GIO	Vallée de la Gloune	11	202,0		124,3	25,8	51,9	
	BOU	Tourbière de l'étang du Bourdeau	1	0,3			0,3		
	BON	Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air	5	150,2	5,7	103,1	13,5	27,9	
	CUB	Forêt de la Cubesse	1	4,0		1,1	2,9		
	GVZ	Gorges de la Vézère autour de Treignac	-						
	MON	Landes des Monédières	1	108,2				108,2	
	LVZ	Landes et ZH de la Haute Vézère	24	949,8	12,1	562,4	144,7	230,5	
	NEG	Tourbière de Négarioix-Malsagne	3	68,2		21,0		47,2	
ZPS Plateau de Millevaches			93	5064,8	104,0	1877,4	434,9	2647,4	1,1
Ensemble N2000			100	5317	110	1965	452	2789	1,1
Ensemble du PNR			164	9105,9	121	2862	609	5510	3,9

Tableau 3 : Bilan provisoire des surfaces et nombres d'exploitations ayant bénéficié de MAEC en 2023 et 2024

Concernant les plans de gestion :

- **Les mesures milieux humides** ciblent les périodes de pâturage autorisées (interdiction du pâturage hivernal), les chargements (max 1,2 UGB/ha pour MHU1 et max 1 UGB/ha pour MHU2), les interdictions d'apports de fertilisation et amendements, et amènent à une réduction des interventions mécaniques dans les zones humides (limitation du broyage et du rigolage notamment).
- **Les mesures « pâturage »** amènent à une gestion permettant le maintien en bon état des milieux, à travers une sensibilisation des agriculteurs aux indicateurs de dégradation des milieux (flore indicatrice, sous-pâturage, surpâturage, piétinement, abreuvement...), l'objectif étant que les milieux ne présentent pas de signes de dégradation pendant les 5 années du contrat MAEC.

4. Formations MAEC obligatoire pour les éleveurs ayant souscrit des MAEC avec le PNR

Les agents N2000 du PNR ont également travaillé en 2024 à la **coordination des formations obligatoires prévues par le cadre réglementaire des MAEC**.

En effet, chaque exploitant contractualisant des MAEC a l'obligation, dans les 2 premières années de son contrat, de participer à une formation obligatoire, en lien avec la thématique de la/ des mesure(s) souscrite(s).

Les agents N2000 se sont assurés de communiquer aux éleveurs situés sur des sites N2000 les obligations de formation, à leur transmettre le programme, à gérer les relances, et à faire le lien avec les structures organisatrices afin de permettre un bon déroulement de la formation.

Aussi, en 2024, les formations suivantes ont eu lieu, chacune rassemblant à chaque session des agriculteurs sur site N2000, et la formation se déroulant, pour la plupart, sur des sites N2000 :

- **Avril 2024**
 - Gestion systémique du parasitisme en système herbager et agro-pastoral (en collaboration avec l'APML)
- **Juin 2024**
 - Journée technique élevage en milieux humides (gestion agricole des zones humides et enjeux autour de l'abreuvement, avec le FMA)
- **Août 2024**
 - Aménager son exploitation pour tendre vers l'autonomie en eau (gestion raisonnée de l'abreuvement limitant l'impact quantitatif et qualitatif sur les milieux)
- **Septembre 2024**
 - Accueillir des pollinisateurs sur son exploitation (formation OPIE, dans le cadre du Life Wild Bees, traitant spécifiquement des enjeux pollinisateurs en lien avec les pratiques agricoles et l'organisation des exploitations)
- **Octobre 2024**
 - Maîtriser la pression parasitaire de son troupeau en petits ruminants, tout en préservant son milieu (lien entre pratiques sanitaires et impacts sur l'environnement afin de limiter l'impact sur les milieux)
- **Décembre 2024**
 - Parasitisme bovin : construire l'immunité de son troupeau (privilégier l'approche système et le travail de fond sur l'immunité pour limiter l'usage systématique d'antiparasitaires, et limiter ainsi l'impact sur les milieux)

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

- Prairies naturelles : de la récolte de semences aux semis (formation ADAPA et CBNMC, pour apporter des connaissances aux éleveurs sur les enjeux prairies naturelles et sur leur remise en état).
- Gestion agricole de l'eau et des milieux humides (gestion raisonnée des pratiques de pâturage, des interventions mécaniques, de l'abreuvement et des franchissements pour limiter les impacts sur les milieux)
- **Février 2025**
- [Deuxième session] Parasitisme bovin : construire l'immunité de son troupeau (privilégier l'approche système et le travail de fond sur l'immunité pour limiter l'usage systématique d'antiparasitaires, et limiter ainsi l'impact sur les milieux)



Photo 1 Démonstration d'un abreuvoir solaire du CEN lors d'une session de formation

C. Appel à projets « Études et suivis scientifiques N2000 »

1. 2023 – étude multi-sites visant les espèces d'intérêt communautaire des milieux aquatiques lotiques

a) Présentation de l'étude

Entre 2023 et 2025, une étude est menée afin d'améliorer les connaissances sur certaines espèces des milieux aquatiques lotiques dans plusieurs sites Natura 2000 du territoire Limousin.

Ainsi ce sont 45 stations réparties sur 16 sites Natura 2000 sur 3 départements qui font l'objet de prospections spécifiques sur les plus importantes communautés aquatiques (poissons, écrevisse à pattes blanches et mollusques). Ces prospections se basent sur la coordination de onze structures liées à la gestion des sites Natura 2000.

b) Objectifs

- Compléter les cartographies de certaines espèces pour avoir une vision à une échelle écosystémique et non monospécifique.
- Améliorer l'état de la connaissance sur la répartition des espèces en danger (Grande alose, Écrevisse à pattes blanches, Moule perlière, Lamproie marine, Toxostome, etc.)
- Affiner les diagnostics sur certains sites pour les EIC telles que le Chabot et Lamproie de Planer
- Déterminer les aptitudes thermiques des sites Natura 2000 (dépourvus de sondes thermiques) pour connaître finement les limites des aires potentielles de répartition des différentes EIC visées.

c) Opérations déjà réalisées

Les actions déjà réalisées depuis 2023 sont les suivantes :

Tableau 4 : inventaire de la faune aquatique, état de réalisation des inventaires par sites

	Structure porteuse/animatrice	Poissons		Écrevisse à pattes blanches	Mollusques	Autres	
		Pêche électrique	ADNe	ADNe	ADNe	Thermie	Suivi dérive et mortalité Lamproie de Planer
Landes des Monédières	PNRML	1	1	1		1	
Tourbière de Négarioux-Malsagne	PNRML	1	1	1		1	
Forêt de la Cubesse	PNRML	1	1	1	1	1	
Tourbières [...] de Bonfond Péret-Bel-Air	PNRML	2	2	2			
Gorges de la Vézère autour de Treignac	PNRML	1	2	2			3
Landes et zones humides de la haute Vézère	PNRML/CEN NA	4	4	4	1	1	
Haute Vallée de la Vienne	PNRML	2 + 2	6	7	3	6 + 4	
Vallée du Taurion et affluents	CEN NA	2				10	

Légende : réalisé en 2023 ; réalisé en 2024 ; à réaliser en 2025

N.B. : Sur les 16 sites Natura 2000 visés par cette étude, 8 sont sur le territoire du PNR ML.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

D. Bulletin d'information multi-sites

Jusqu'en 2022, certaines Zones Spéciales de Conservation animées par le PNR ML bénéficiaient de la rédaction/impression/diffusion d'une lettre de liaison annuelle.

Depuis 2023, un nouveau format de communication a été privilégié afin de toucher un plus large public et de sensibiliser l'ensemble des habitants du Parc (38 600 habitants) sur la politique Natura 2000 et les actions menées sur les sites du territoire. C'est dans cette optique qu'une publication commune à tous les sites portés par le PNR a été rédigée par les animateurs. Les illustrations ont été réalisées par un prestataire et la mise en page l'a été par la chargée de communication du PNR.

La Feuille Natura n°02 - rédigée courant 2024 - a été imprimée en 21 000 exemplaires, avec une diffusion postale de 20 000 exemplaires, dans tous les foyers du PNR, en janvier 2025.

1 000 exemplaires ont été conservés au PNR afin d'être diffusés en d'autres occasions (animations, COPILs, autres évènements...).

Ci-après un lien pour la consulter [en ligne](#).

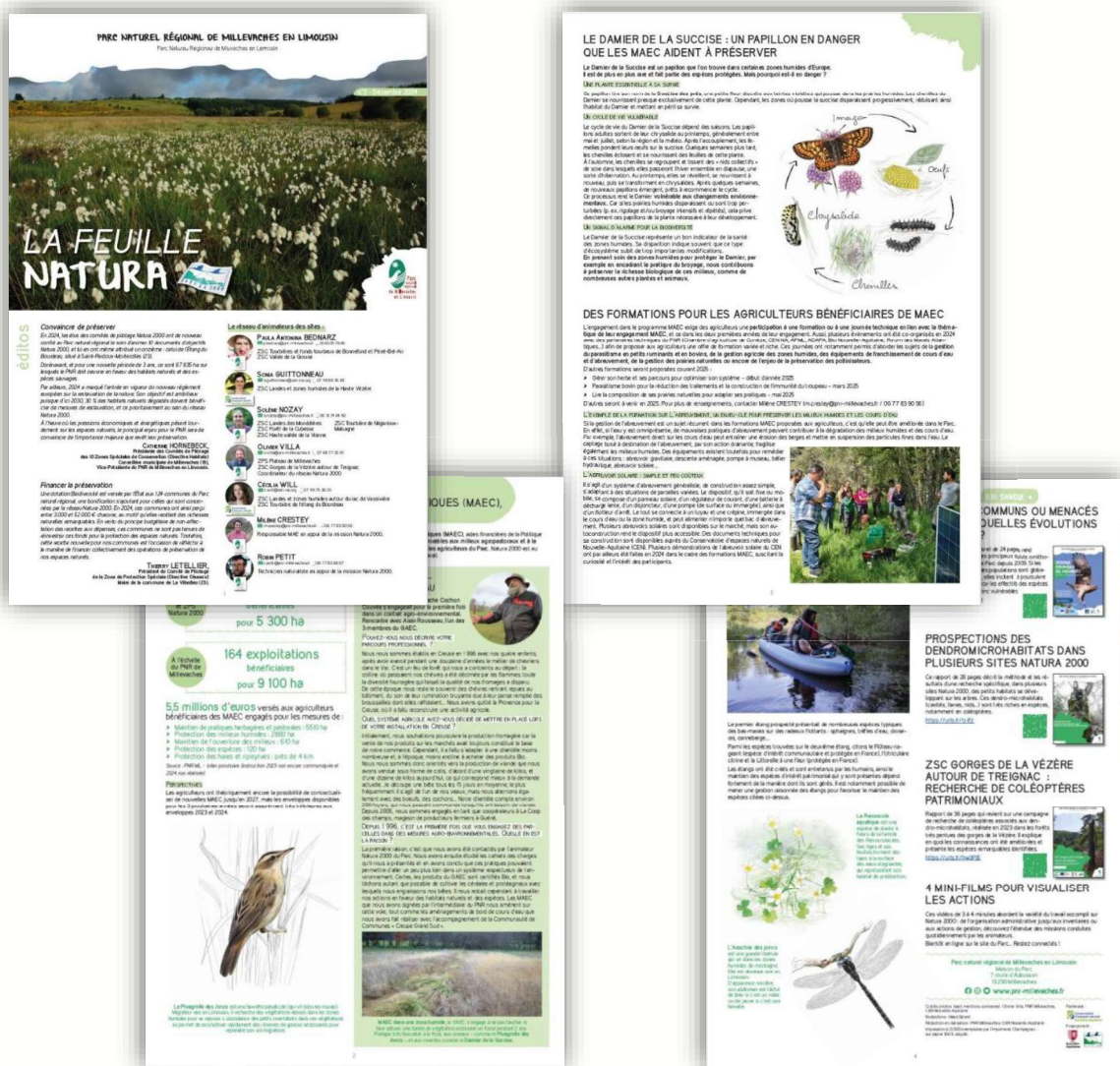


Illustration 2 : La Feuille Natura n° 2 –
Décembre 2024 : 4 pages A3 en recto-verso

E. Page internet dédiée à Natura 2000 sur le site web du PNR ML

Le PNR a changé de site Internet en 2024. Par conséquent, les anciennes pages dédiées aux sites Natura 2000 ont été remplacées par une [page générique](#) :



Illustration 3 : copie de la page Natura 2000 sur le site internet du PNR

L'information relative à chaque site Natura 2000 sera publiée sur la pépinière gérée par l'OFB.

X. ZSC DE LA « HAUTE VALLEE DE LA VIENNE » (FR7401148)

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNR ML).

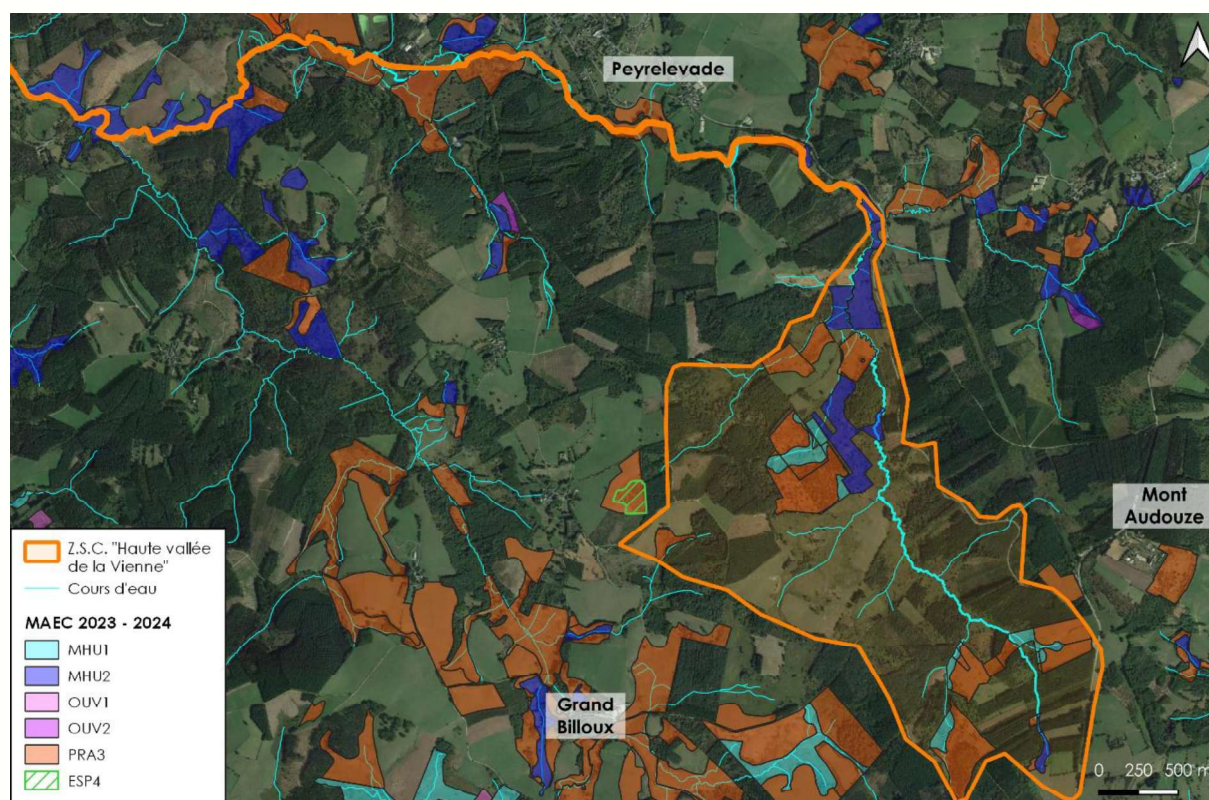
L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNR ML. L'animatrice référente pour ce site est Solène Nozay.

A. Gestion des habitats et des espèces

1. Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Suite au lancement de la nouvelle PAC et aux campagnes MAEC de 2023 et 2024, le bilan provisoire au sein de la ZSC est le suivant (résultats d'instruction 2023 non encore connus et instruction 2024 en cours) :

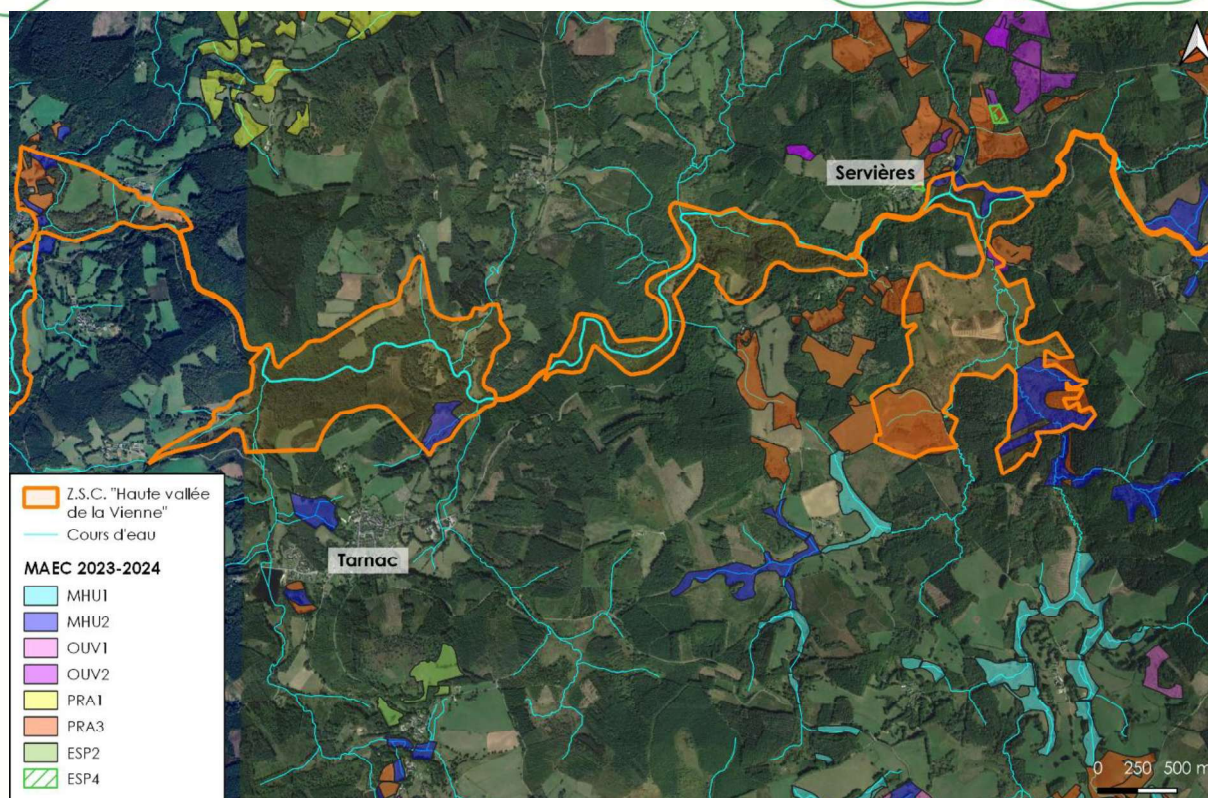
- **14 exploitations agricoles** ont souscrit des MAEC au sein du site
- Surfaces contractualisées dans le site : **144 ha** sur les 1318 ha (soit 11% de la surface totale)
- Surfaces contractualisées par type de mesure :
 - 12 ha en MHU1 (« Préservation des milieux humides »)
 - 50 ha en MHU2 (« Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage »)
 - 1 ha en OUV2 (« Maintien de l'ouverture - Amélioration de la gestion par le pâturage »)
 - 81 ha en PRA3 (« Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage »)



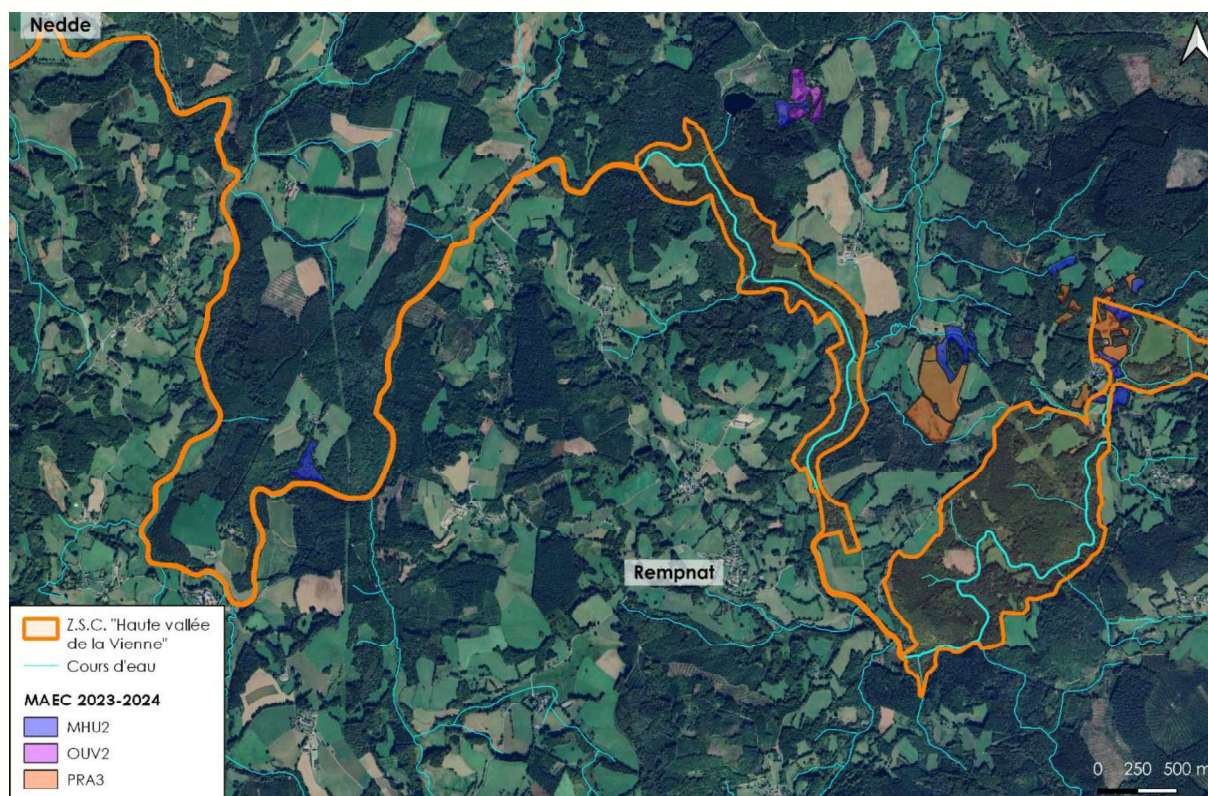
Carte n°1 de localisation des différentes surfaces de MAEC souscrites en 2023 et 2024 au sein et à proximité de la Z.S.C.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



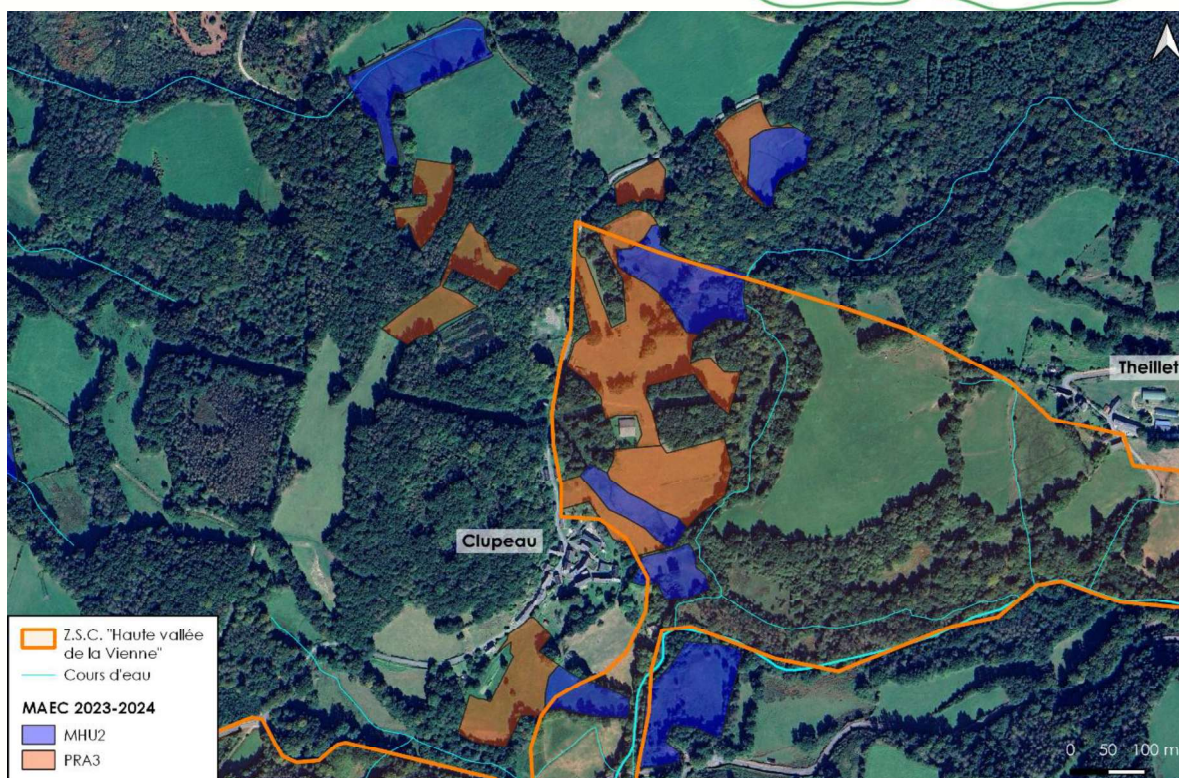
Carte n°2 de localisation des différentes surfaces de MAEC souscrites en 2023 et 2024 au sein et à proximité de la Z.S.C.



Carte n°3 de localisation des différentes surfaces de MAEC souscrites en 2023 et 2024 au sein et à proximité de la Z.S.C.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

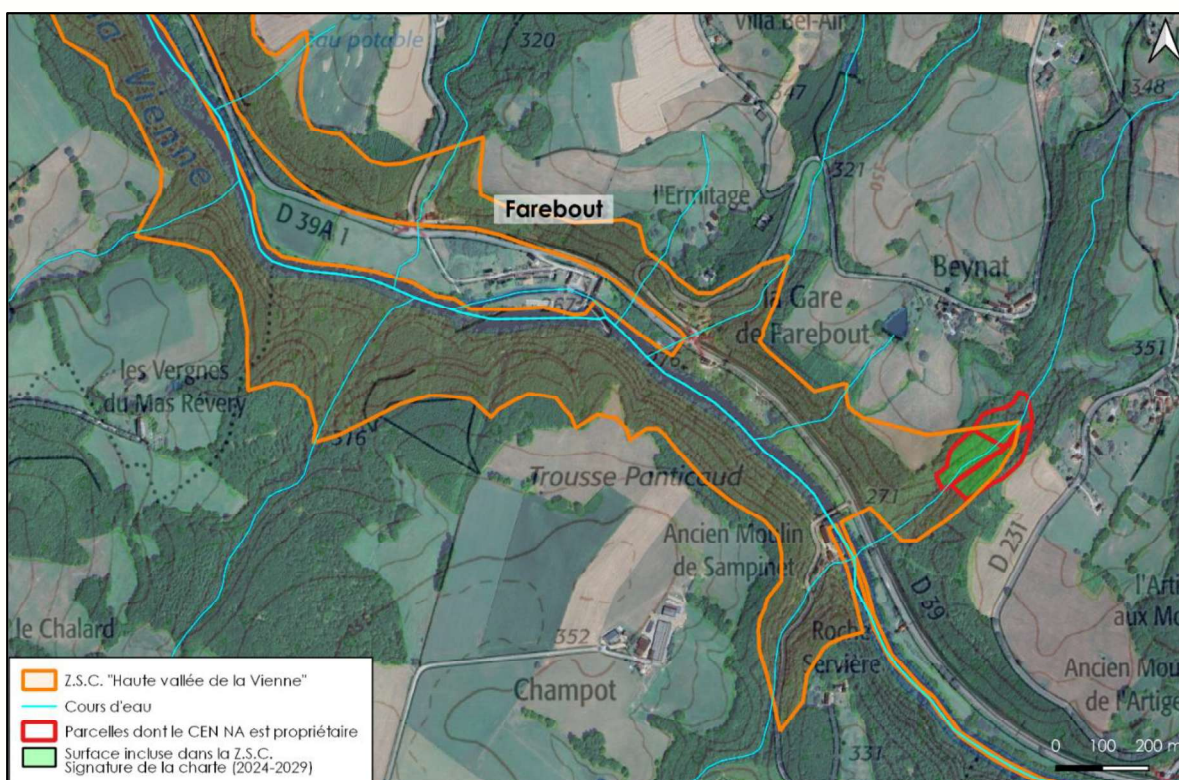
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Zoom sur la localisation des nouvelles surfaces de MAEC souscrites en 2024 au sein et à proximité de la Z.S.C.

2. Charte Natura 2000

Durant la période d'animation 2024-2025, le Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) a pris contact avec l'animatrice afin qu'elle les accompagne dans la signature de la charte Natura 2000 du site pour 1,6 ha de parcelles forestières sur la commune de St-Léonard-de-Noblat (87).



Localisation des surfaces pour lesquelles le CEN Nouvelle-Aquitaine a signé la charte Natura 2000 du site en 2024

3. Prospections pour actions de génie écologique

La fermeture de certains milieux tels que les landes sèches, les tourbières et les zones humides peut être préjudiciable, non seulement pour ces habitats mais aussi pour les espèces qui en dépendent (p. ex. insectes et oiseaux spécifiques des milieux ouverts, reptiles...).

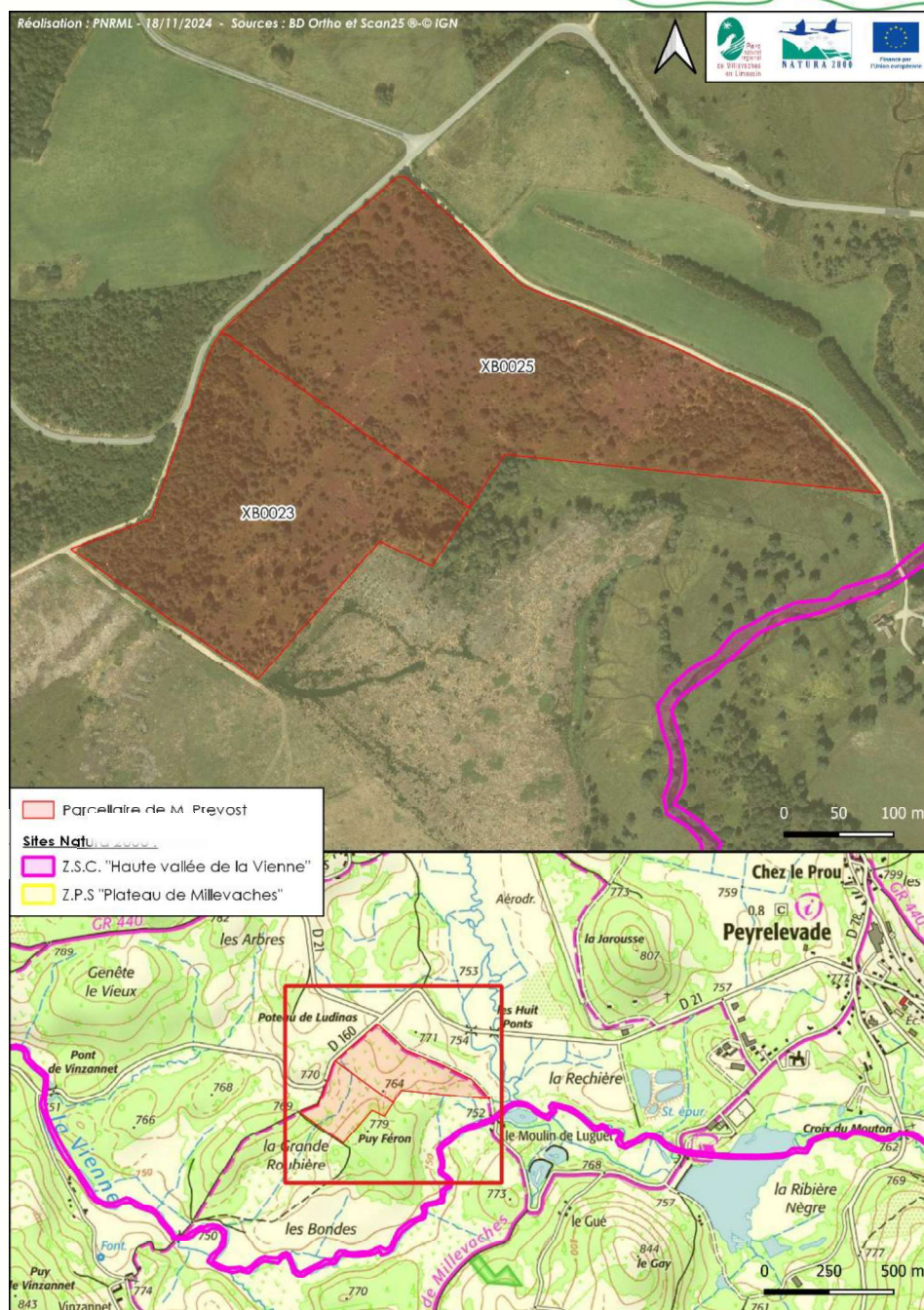
Une gestion adaptée de ces espaces naturels en cours d'enfrichement permettrait d'accroître les surfaces où ces habitats se présentent sous une forme typique et optimale pour les espèces qui leur sont associées.

Afin d'envisager des actions de génie écologique de restauration et/ou préservation de ces milieux, il est nécessaire dans un premier temps d'identifier les secteurs sur lesquels concentrer ces efforts.

- **1 secteur sur Peyrelevade :**

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

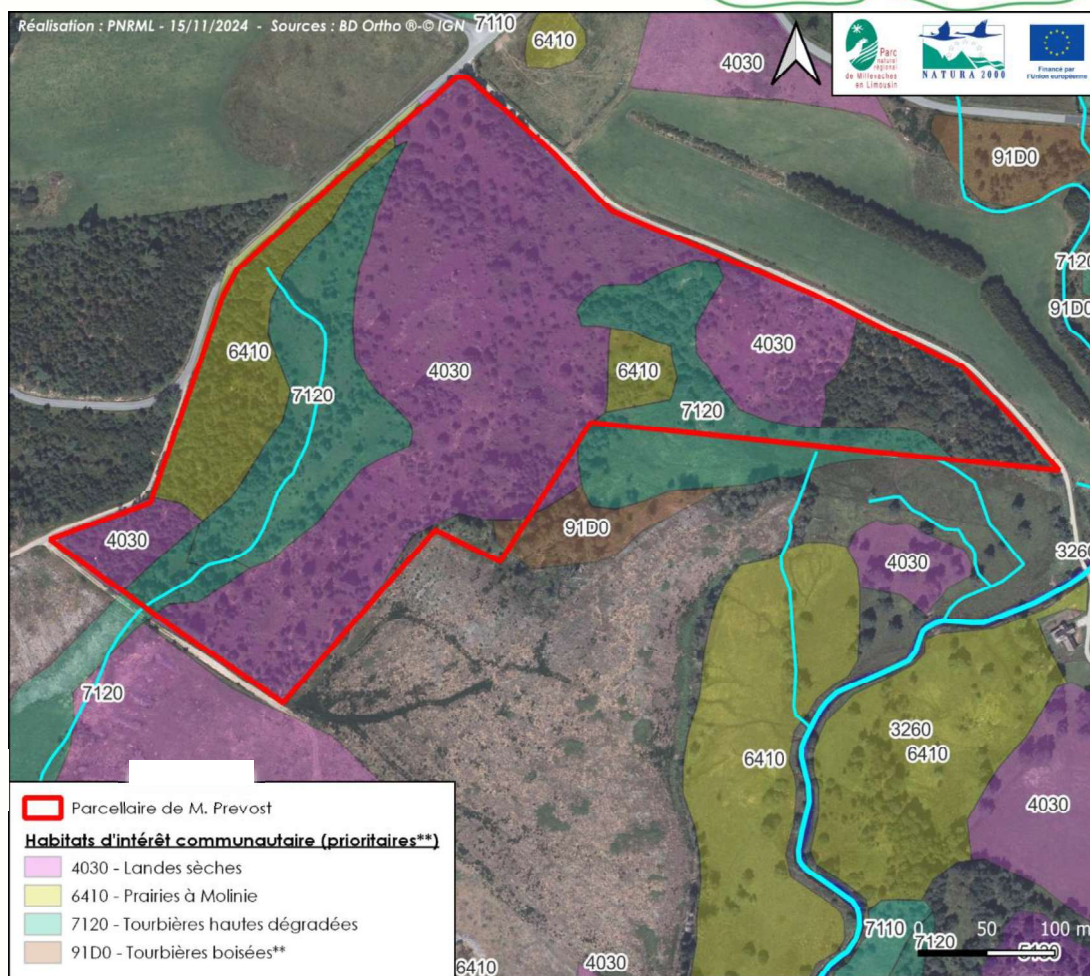


Localisation des parcelles ayant un fort potentiel écologique où des actions de restauration seraient à envisager

➔ Parcelles avec 3 types d'habitats d'intérêt communautaire (Lande sèche, Tourbière et Prairie à Molinie)

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin



Carte de localisation (en haut) et photos (en bas) des habitats d'intérêt communautaire présents sur le secteur



➔ Zone favorable pour 1 contrat Natura 2000 non-agricole non-forestier car certains secteurs sont en

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

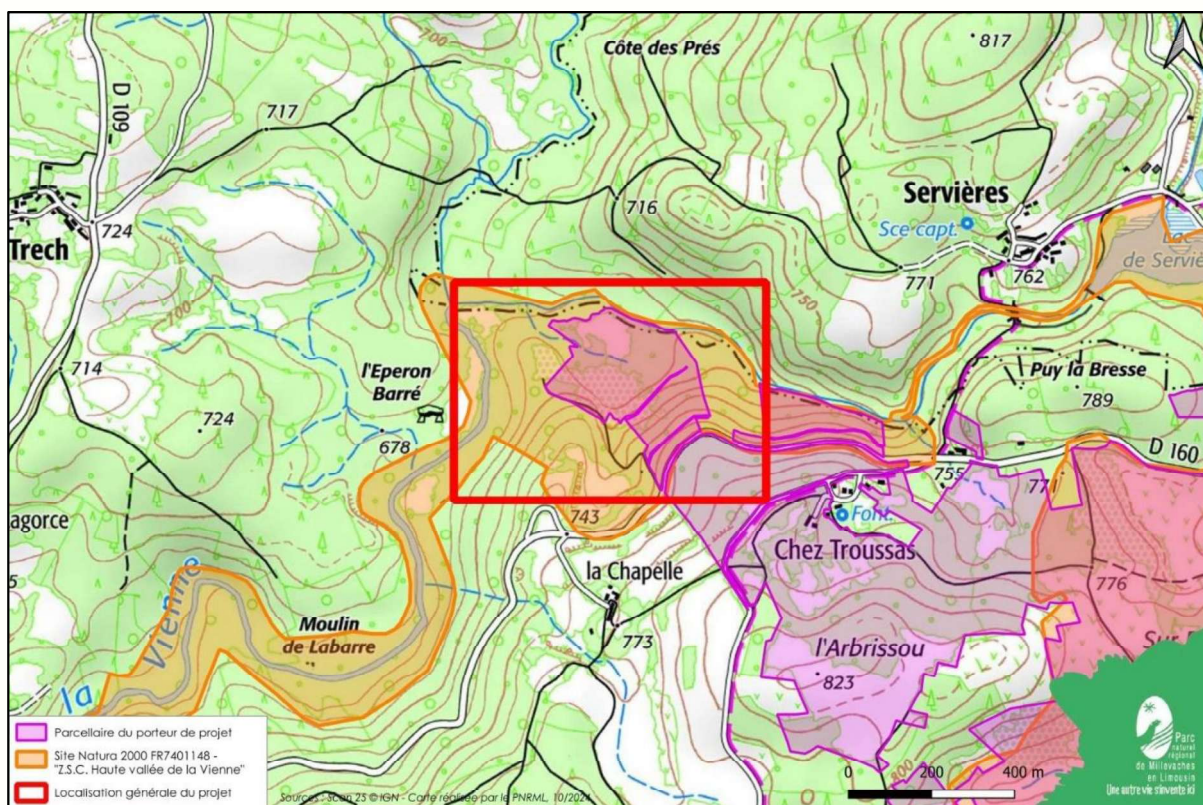
phase de fermeture :



Zones de lande sèche (à gauche) et tourbière (à droite) en voie de fermeture sur le secteur

- ➔ Un dossier de proposition d'actions a été envoyé au propriétaire.
 - ➔ À ce jour, l'animatrice n'a reçu aucune réponse à cette sollicitation

• 1 secteur sur Tarnac :

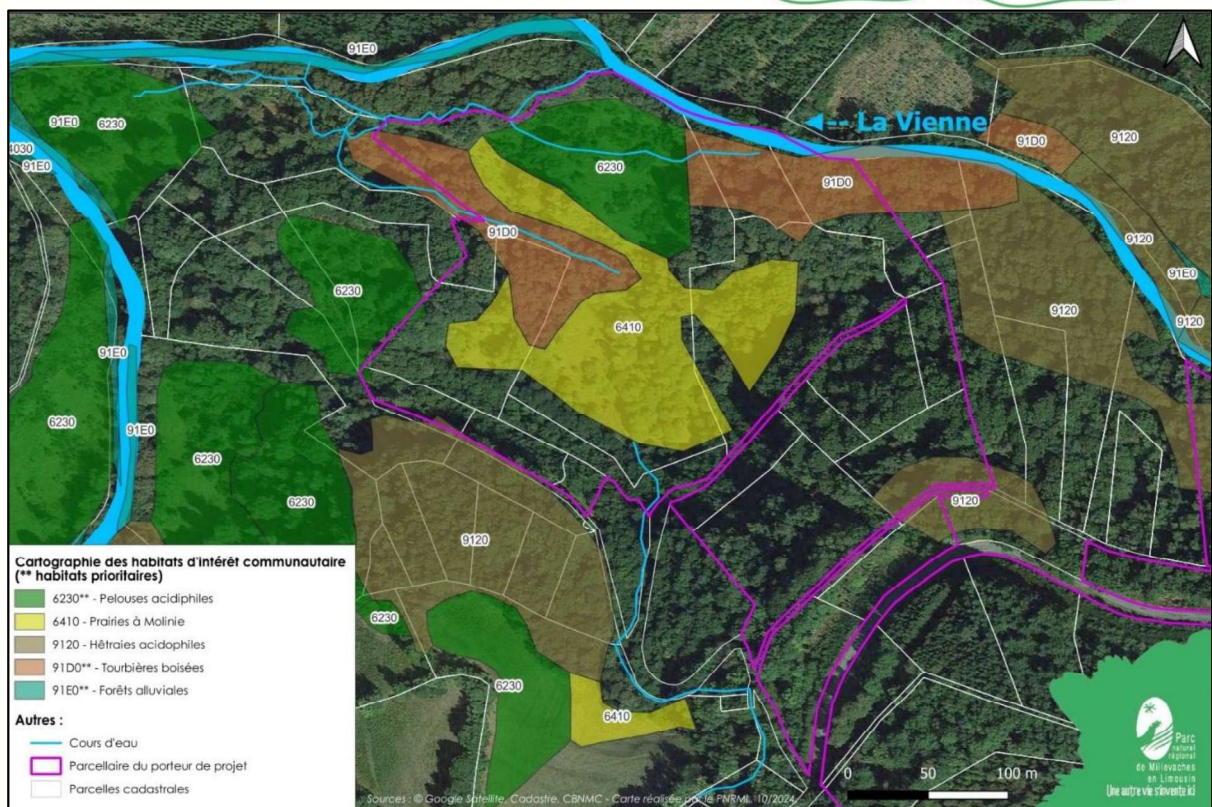


Localisation des parcelles ayant un fort potentiel écologique où des actions de restauration seraient à envisager

- ➔ Parcelles avec 3 types d'habitats d'intérêt communautaire (Pelouse acidiphile, Tourbière boisée et Prairie à Molinie) :

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Carte de localisation des habitats d'intérêt communautaire présents sur le secteur



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Natourau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Photo aérienne du secteur prise en drone par l'animatrice

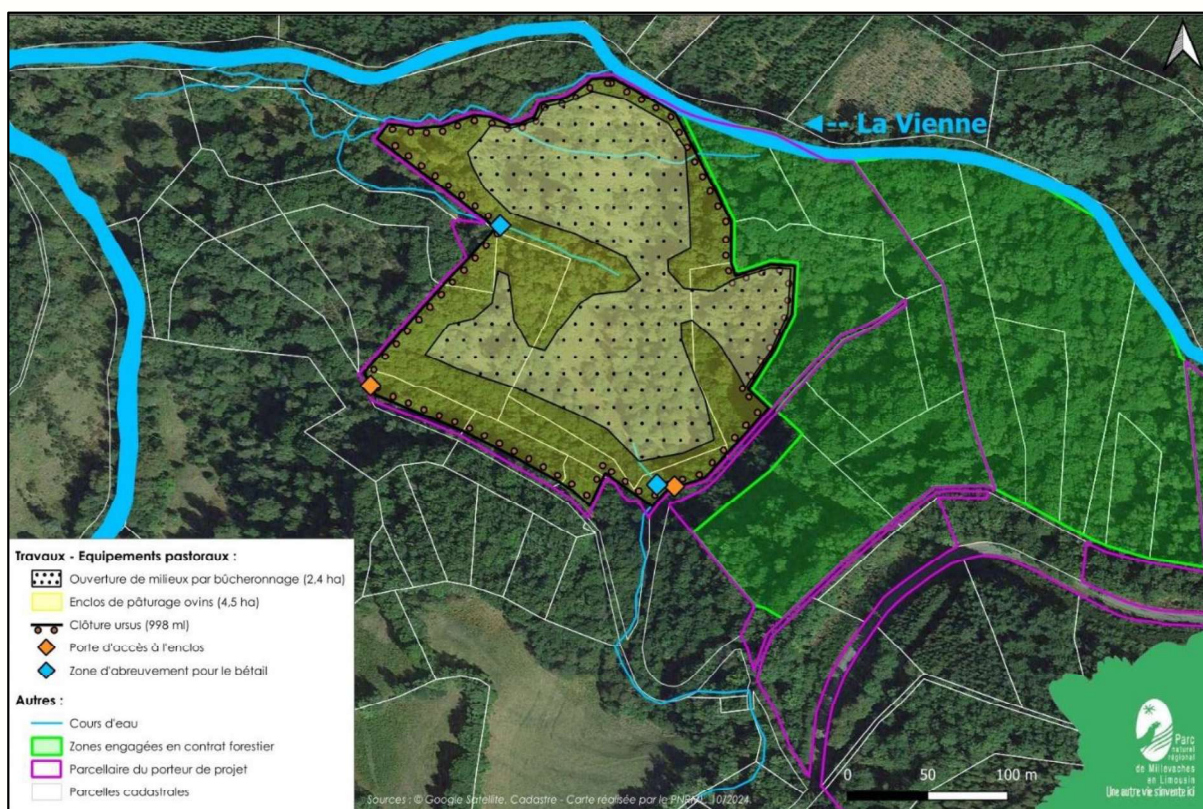
➔ Zone favorable pour 1 contrat Natura 2000 non-agricole non-forestier car certains secteurs sont en phase de fermeture :



Milieux en voie de fermeture sur le secteur

➔ Visite de terrain le 07 octobre 2024 avec le propriétaire et une agricultrice :

- ➔ Tous deux sont d'accord pour aller plus avant dans le projet.
- ➔ Les actions suivantes seraient envisagées : réouverture sélective des milieux, mise en place d'un enclos, pâturage ovin



Localisation des actions de génie écologique qui seraient à prévoir pour restaurer et entretenir les milieux naturels présents sur le secteur

4. Aide à la rédaction des plans de gestion pastorale de plusieurs groupements pastoraux

Le PNR de Millevaches en Limousin, territoire de montagne néo-aquitain, peut bénéficier des aides « pastoralisme ». Ainsi les éleveurs mettant leurs brebis en estives sur le plateau de Millevaches peuvent répondre aux appels à projet de la Région concernant les aides pastoralisme « gardiennage » et « investissement ».

La ZSC « Haute Vallée de la Vienne » est actuellement concernée par 3 estives. Celles-ci s'étendent sur environ 320 hectares.

Tout comme les années précédentes, l'animatrice a contribué aux **dossiers de demande d'aide « gardiennage »** au printemps 2023, en effectuant un travail de relecture des plans de gestion des trois estives (celle de Servières, celles du groupement pastoral de Peyrelevade et de celui des « 1000 sonnailles ») afin de voir s'ils sont bien en concordance avec le DOCOB du site de la « Haute Vallée de la Vienne ».

Les dossiers établis doivent permettre de financer le salaire du berger à hauteur de 80 %, contribuant ainsi à faire perdurer les estives du plateau de Millevaches et, de facto, maintenir l'entretien par pâturage d'habitats d'intérêt communautaire et d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire. Sans gardiennage, ces milieux resteraient fort probablement à l'abandon.

B. Évaluation des incidences

Lors de cette période d'animation, l'animatrice du site a apporté une contribution (conseils/préconisations, etc.) sur 18 dossiers d'évaluations d'incidences :

• 4 dossiers sur la thématique forestière :

- 1 PSG (Tarnac / Peyrelevade, 19), 1 certification FSC (Pérols-sur-Vézère / Bellechassagne / Tarnac, 19), 1 avenant à 1 PSG (Saint-Setiers, 19), 1 coupe extraordinaire (Eymoutiers, 87).

• 6 dossiers sur la thématique milieux/espèces aquatiques :

- 1 bureau d'étude concernant une pêche électrique de suivi (St-Setiers, 19), 2 Déclarations d'Intérêt Général (DIG) pour des opérations d'effacement d'étangs (Eymoutiers, 87 et Peyrelevade, 19), 1 effacement de seuil (Eymoutiers, 87), 1 effacement de digue (Neuvic-Entier, 87) et le busage d'un ru (Eymoutiers, 87).

• 3 dossiers liés à des constructions :

- La réfection d'un pont (Tarnac, 19), la construction d'un garage (Tarnac, 19) et la construction d'une passerelle himalayenne pour traverser la Vienne (Augne et Eymoutiers, 87).

• 5 dossiers concernant des manifestations sportives :

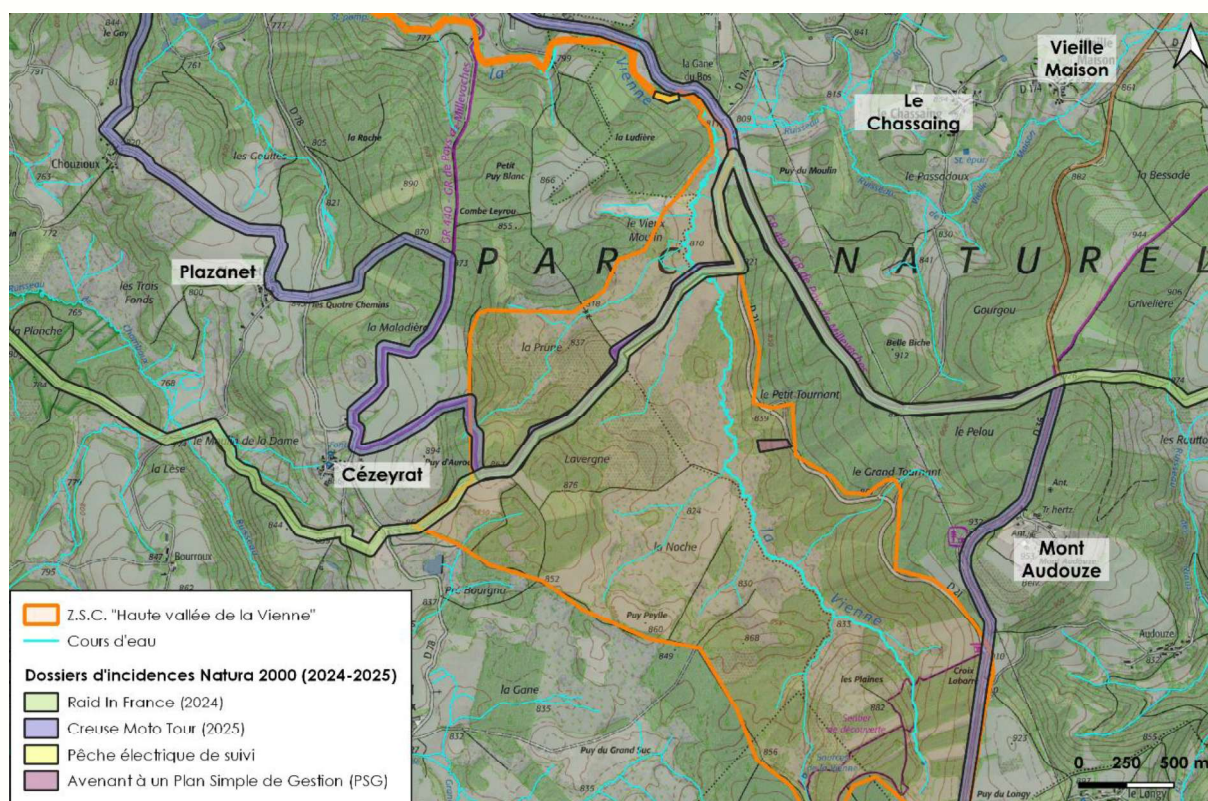
- « Raid In France » – du 29 juin au 5 juillet 2024 :
 - ↳ 400 Km de parcours (VTT, Trek, Kayak, Canyoning et Packraft)
- « Course des 2 ponts » (Association "La Course Des Deux Ponts") – 3 août 2024 :
 - ↳ 5 circuits de course (entre 800m et 19,2 Km) sur la commune de Nedde (87)
- « La Neddoise 2024 » (Association la Neddoise) – 05 octobre 2024 :

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

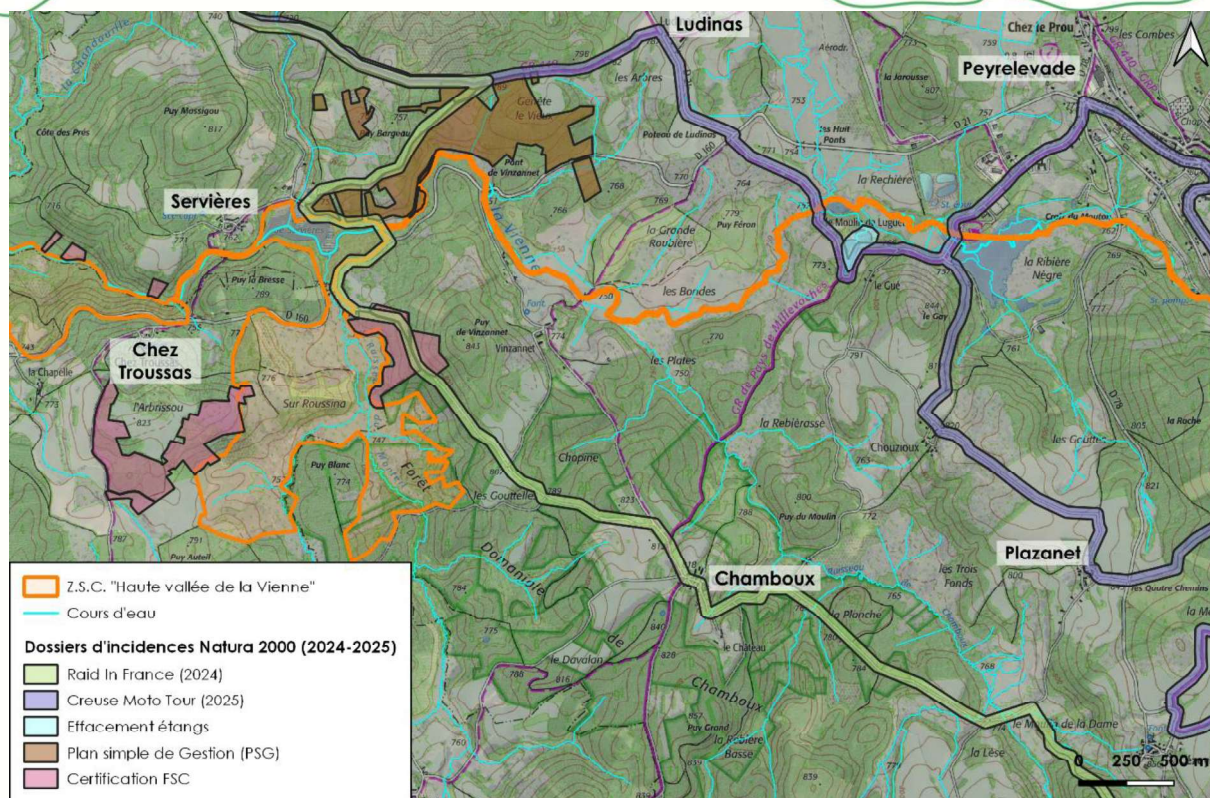
- ➔ 3 circuits de VTT (25, 35 et 50 Km), 2 circuits Gravels (40 et 63 Km) et 2 circuits pédestres (10 et 17 Km)
- « L'Enduro des 3 croix » (Motor Club Limousin) – prévue le 09 mars 2025 :
 - ➔ 2 boucles (48 et 54 km) mais faites entre 1 et 3 fois. 400 motos prévues.
- « Creuse Moto Tour 2025 » (Espace Moto) – du 29 mai au 1er juin 2025 :
 - ➔ 3 étapes (1 / jour), avec 5 traces possibles sur chaque étape (entre 130 et 300 Km)

En pages suivantes, les différentes cartes de localisation de ces dossiers d'évaluation d'incidences.

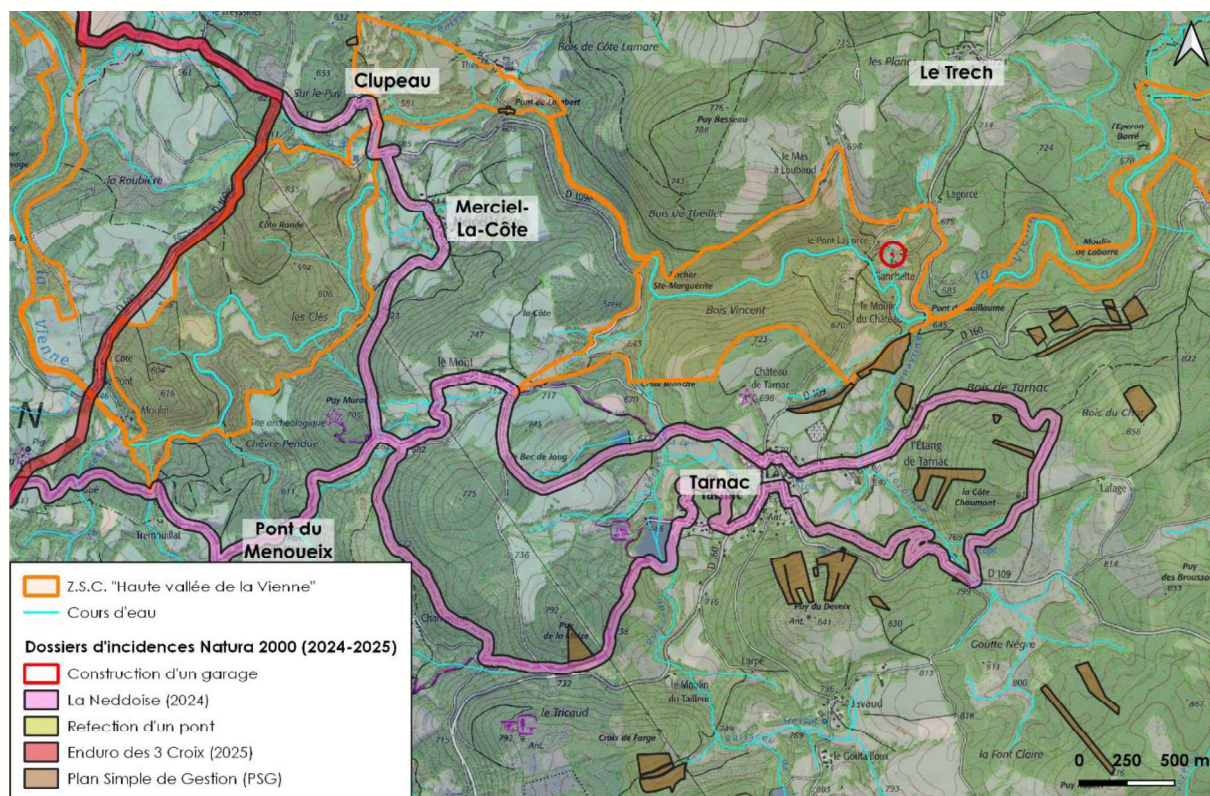


PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



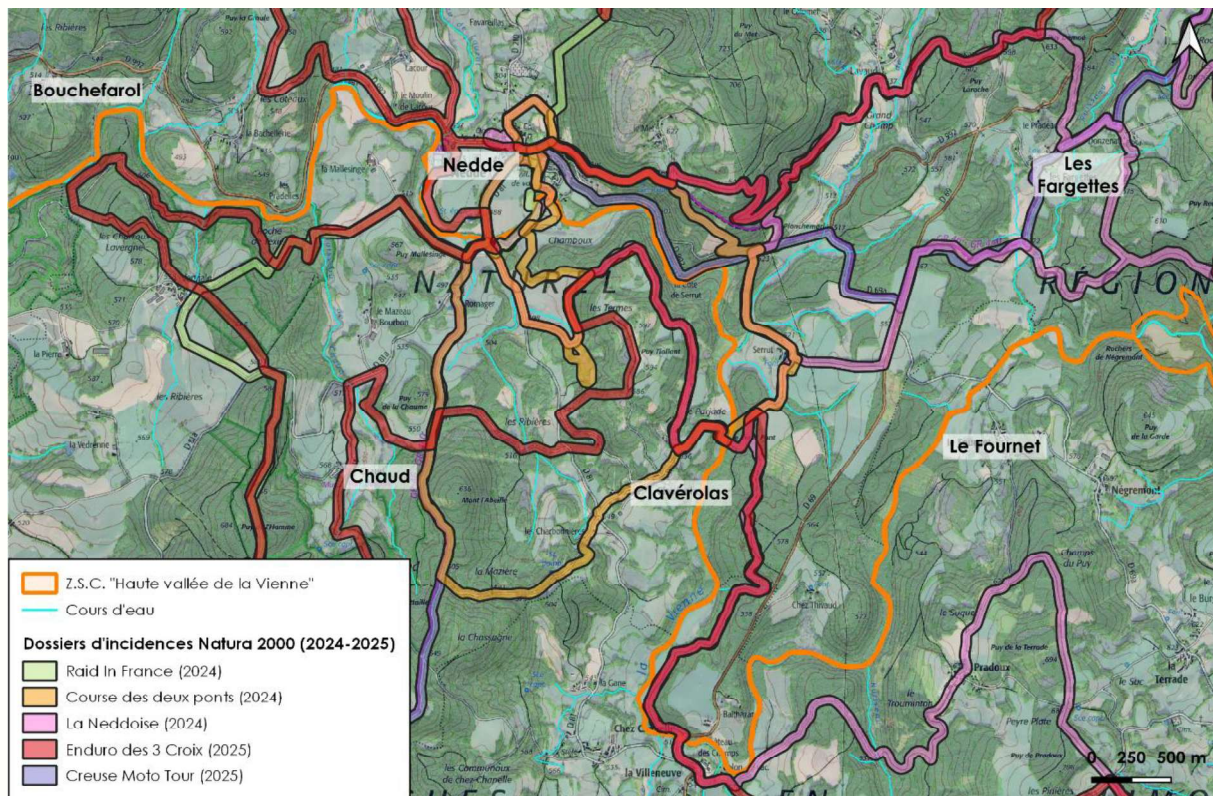
Carte n°02 de localisation des dossiers d'évaluation d'incidences sur la période d'animation 2024-2025



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Natourau Regionau de Miuvachas en Lemosin

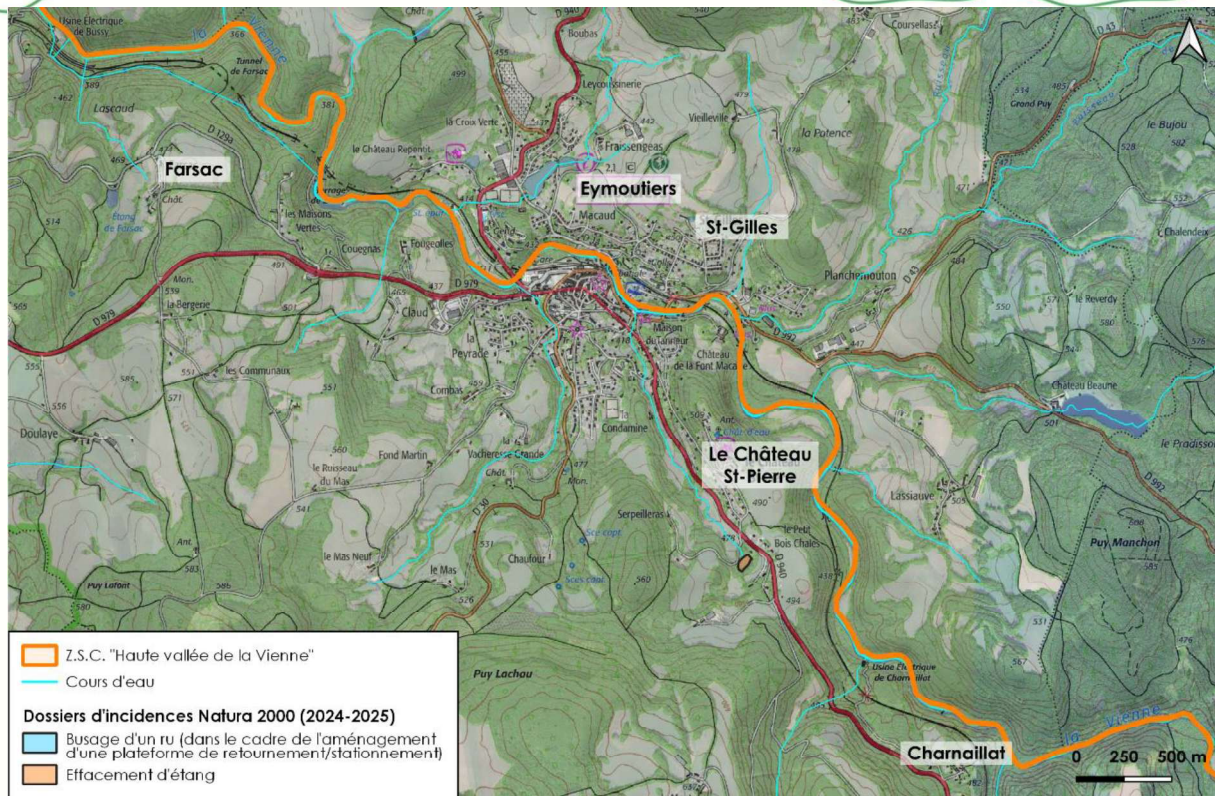
Carte n°03 de localisation des dossiers d'évaluation d'incidences sur la période d'animation 2024-2025



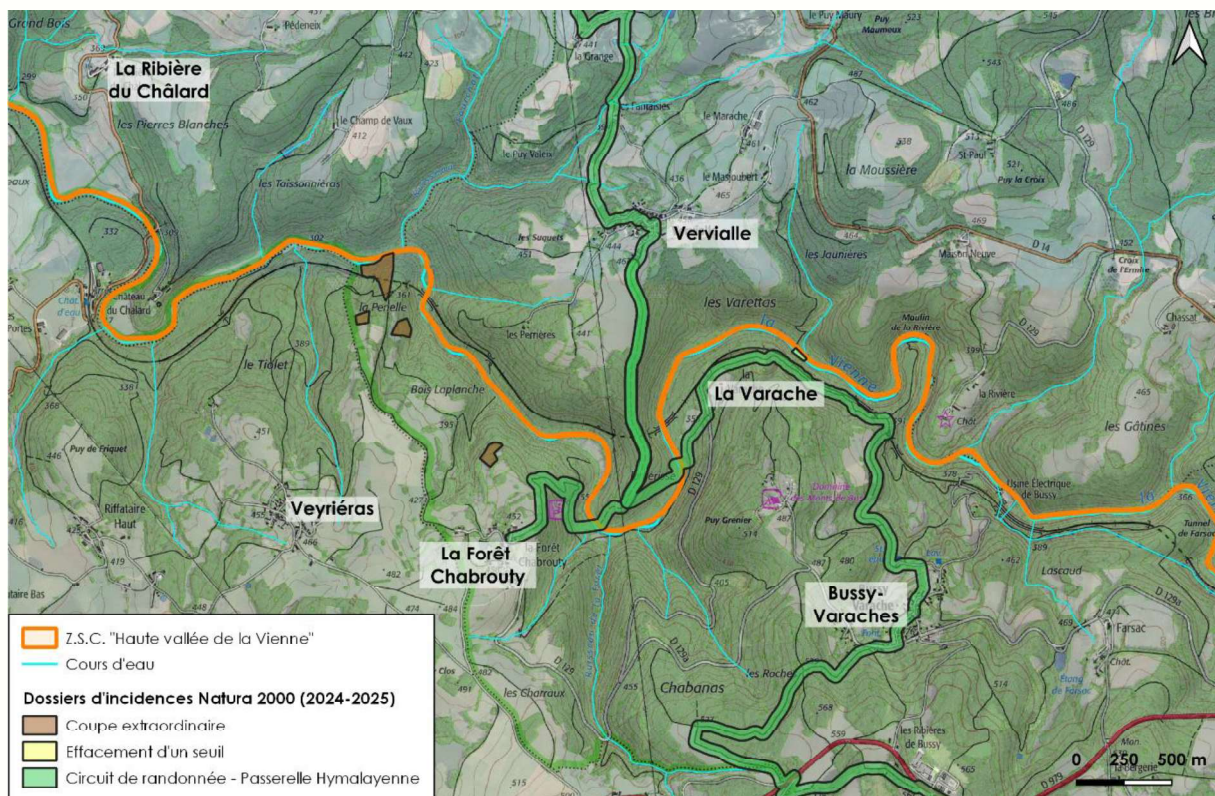
Carte n°04 de localisation des dossiers d'évaluation d'incidences sur la période d'animation 2024-2025

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

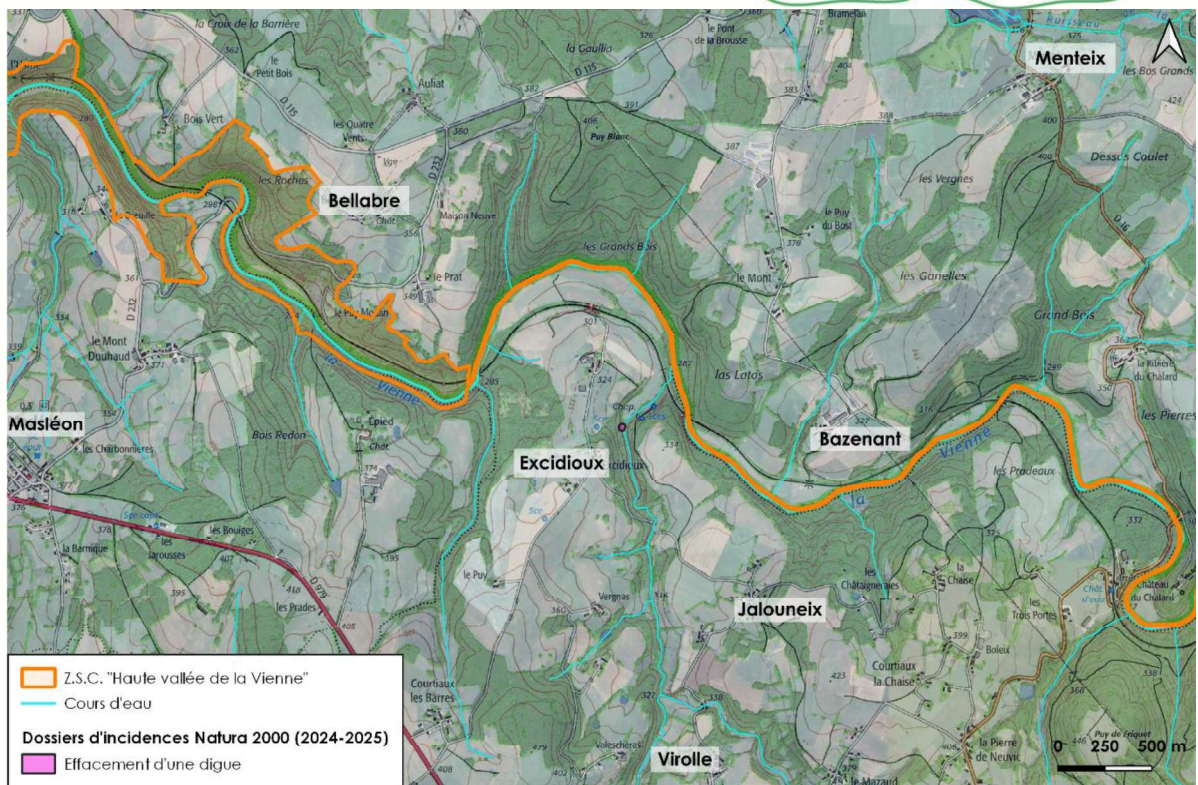
Parc Natourau Regionau de Miuvachas en Lemosin



Carte n°05 de localisation des dossiers d'évaluation d'incidences sur la période d'animation 2024-2025



Carte n°06 de localisation des dossiers d'évaluation d'incidences sur la période d'animation 2024-2025



Carte n°07 de localisation des dossiers d'évaluation d'incidences sur la période d'animation 2024-2025

C. Amélioration des connaissances

1. Données spontanées

En 2024-2025, l'animatrice et le technicien naturaliste ont collecté des données naturalistes lors de leurs visites sur le site (campagne MAEC 2024, animations grand public, etc.).

➔ 169 nouvelles données recueillies dans la ZSC dont +/- la moitié concerne des espèces à statuts particuliers (espèces d'intérêts communautaires, espèces à protection nationale, espèces sur liste rouge régionale, espèces déterminantes ZNIEFF...).

2. Campagne d'inventaires spécifiques

L'animatrice du site a participé à 3 campagnes d'inventaires plus spécifiques lors de cette période d'animation :

• 09/09/2024 – Relevés floristiques sur un contrat Natura 2000 avec le Conservatoire Botanique National du Massif-Central (CBNMC) :

- 11 placettes de suivis avaient été mises en place en 2020-2021 dans le secteur de Berbeyrolles (Tarnac, 19)
- 3 types d'habitats : Lande sèche (habitat 4030) ; Tourbière acidiphile (habitat 7110) ; Pelouse acidiphile (habitat 6230).
- En 2023, suivi de 10 placettes sur les 11 avec le CBNMC (1 placette non réalisée car impossible d'accès : brebis avec chien de troupeau).
- En 2024 : relevé phytosociologique sur cette parcelle de tourbière qui n'avait pas pu être réalisée

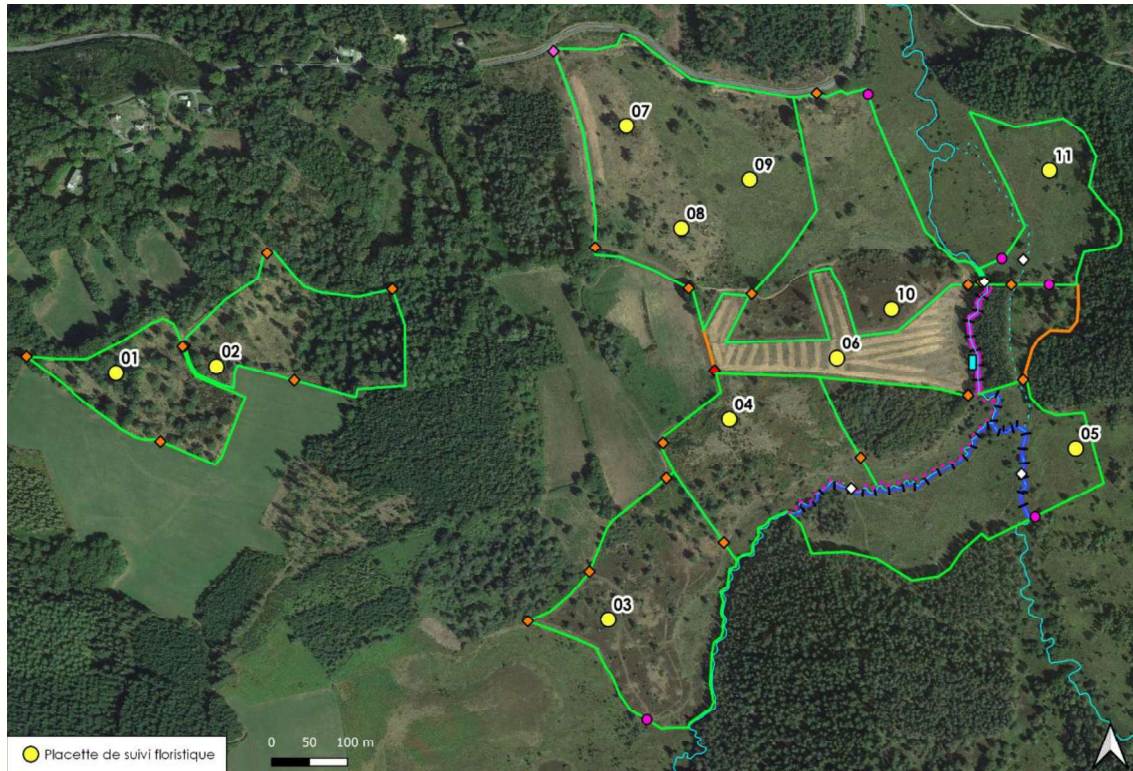
PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

en 2023.

- Basculement d'un des relevés phytosociologiques de landes sèches vers un protocole régional de suivi

↳ N.B. : En 2026, il est également prévu de basculer de 2 des relevés phytosociologiques faits en tourbières vers le protocole régional de suivi.



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Carte de localisation des placettes de relevés floristiques au sein du contrat Natura 2000



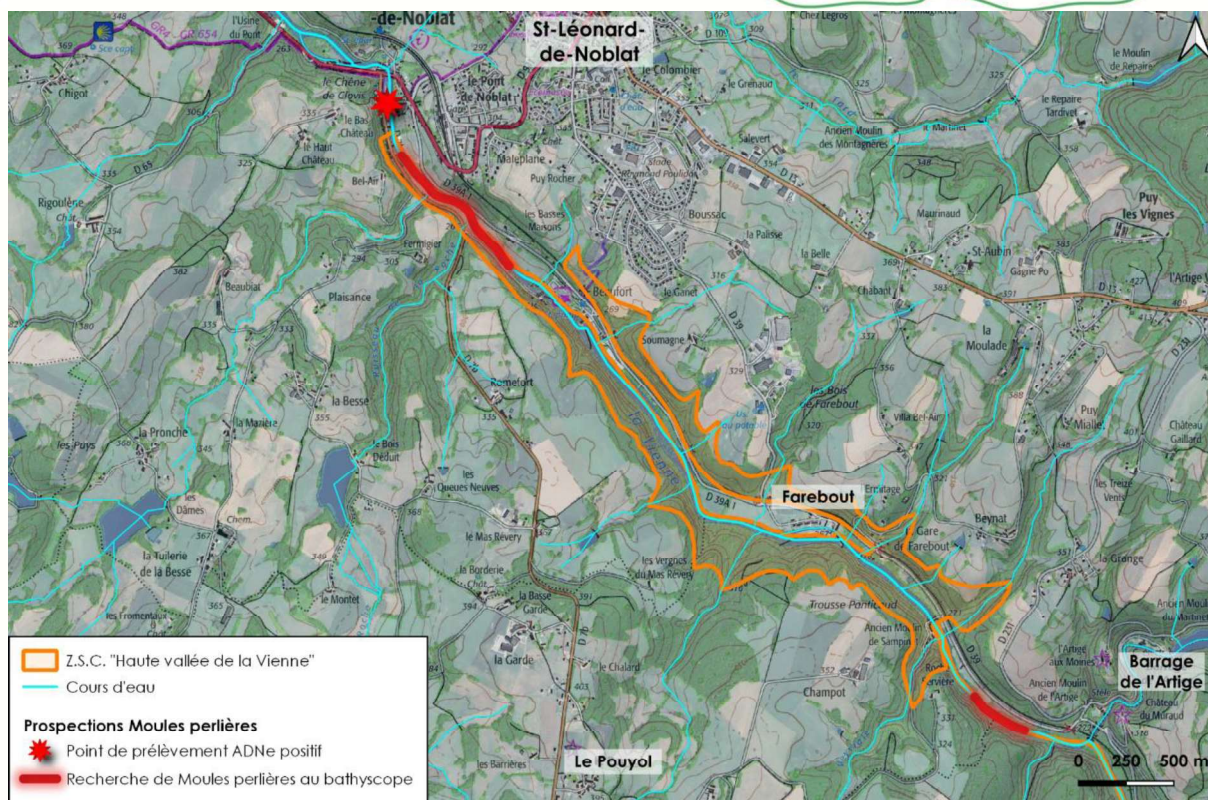
Photos des relevés phytosociologiques réalisés en 2024 avec un agent du CBNMC

• 10/09/2024 – Prospections Moules perlières au bathyscope avec France Nature Environnement Limousin (FNEL) :

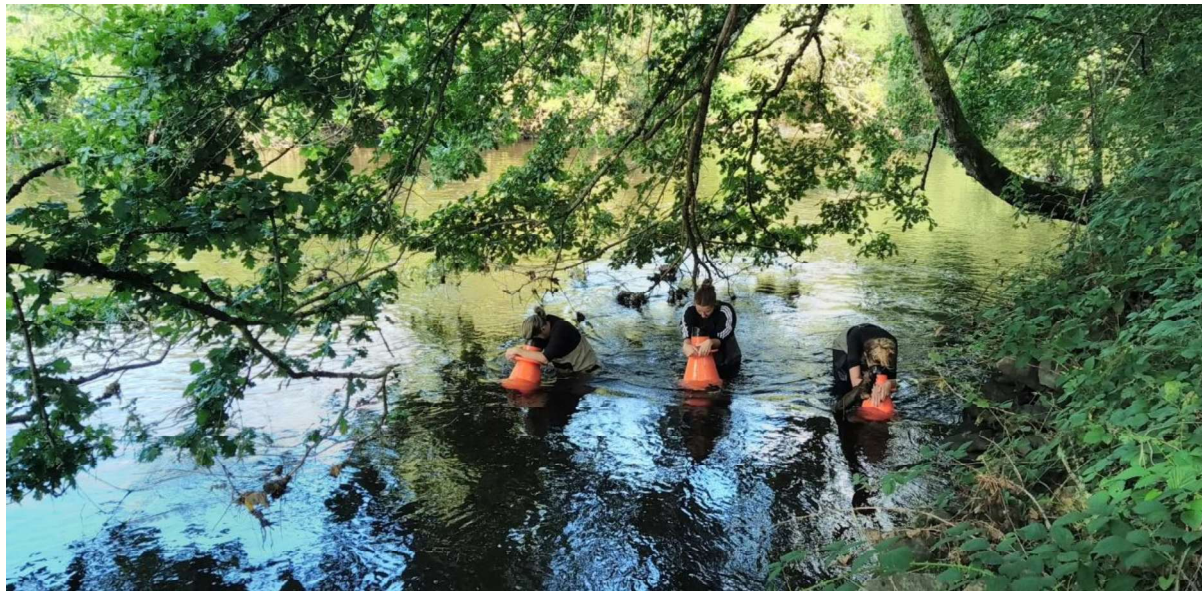
- Un point de prélèvement d'ADNe fait antérieurement par FNEL avait matché positif au Pont de Noblat
- FNEL a donc décidé de rechercher la présence de Moules perlières sur 2 tronçons de plusieurs centaines de mètres jugés favorables sur la commune de St-Léonard-de-Noblat
 - Les prospections ont été difficiles en raison des niveaux/débits
 - Aucune Moule perlière n'a été observée malgré de nombreux secteurs très favorables

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Natureau Regionau de Miuvachas en Lemosin



Carte de localisation des tronçons investigués



Photos des personnes cherchant la présence de Moule perlière le jour de l'investigation

3. Inventaires dans le cadre de l'appel à projet « études et suivis scientifiques N2000 »

L'animatrice du site a participé aux inventaires que la fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Corrèze conduit, dans le cadre de l'appel à projet « études et suivis scientifiques N2000 » dont cette association a été bénéficiaire en 2023.

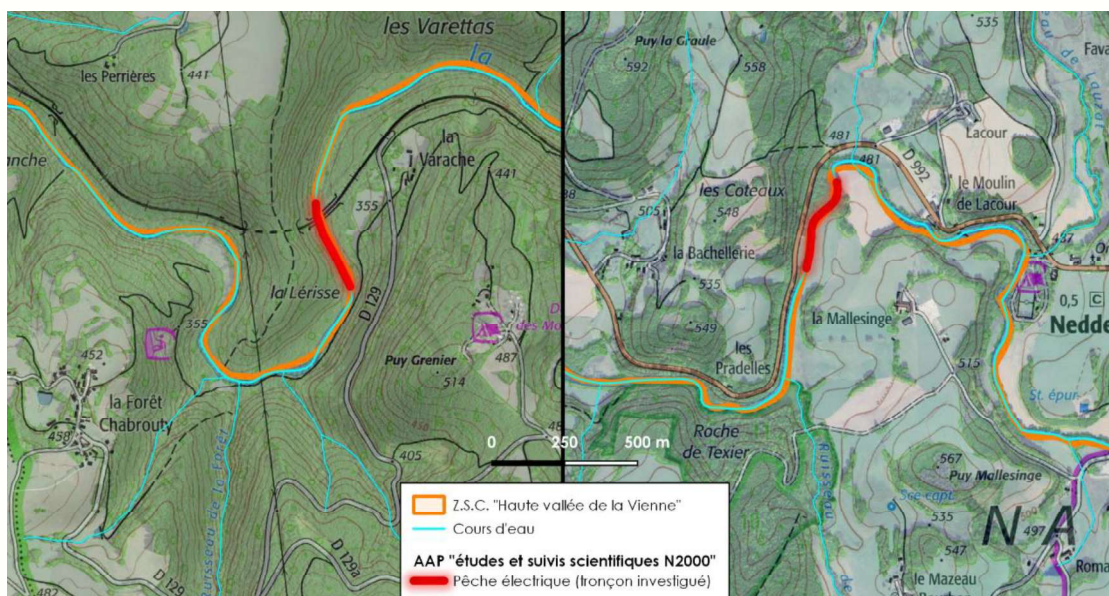
Deux types d'investigations ont été menées sur la Vienne et certains de ses affluents directs :

- **Pêche électrique :**

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

- 19/09/2024 : 1 pêche électrique sur la Vienne au lieudit La Mallesinge (Nedde, 87) – 370m de linéaire, 4 anodes, 8 épuisettes, 2 passages
- 23/09/2024 : 1 pêche électrique sur la Vienne au lieudit La Varache (Eymoutiers, 87) – 270m de linéaire, 4 anodes, 8 épuisettes, 1 seul passage non complet car trop de débit (pêche reportée à 2025).



Carte de localisation (en haut) et photos (en bas) des 2 pêches électriques réalisées sur la Vienne en 2024



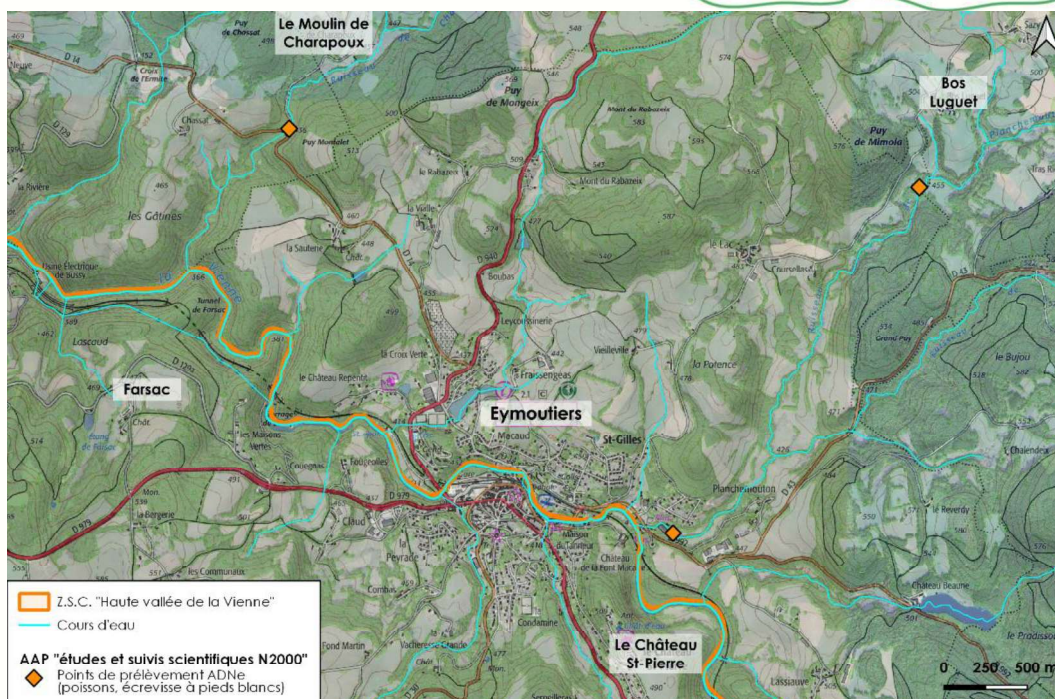
• Prélèvements d'ADNe :

- 06/08/2024 : 2 prélèvements réalisés sur le ruisseau de Planchemouton (Eymoutiers, 87) et 1 prélèvement réalisé sur le ruisseau du Charapoux (Eymoutiers, 87)

➡ Analyses faites afin de recenser les différentes espèces de poissons fréquentant ces 2 affluents de la Vienne, et détecter la présence éventuelle d'écrevisses à pieds blancs.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Natatau Regionau de Miuvachas en Lemosin



Carte de localisation (en haut) et photos (en bas) des prélèvements d'ADNe réalisés en 2024

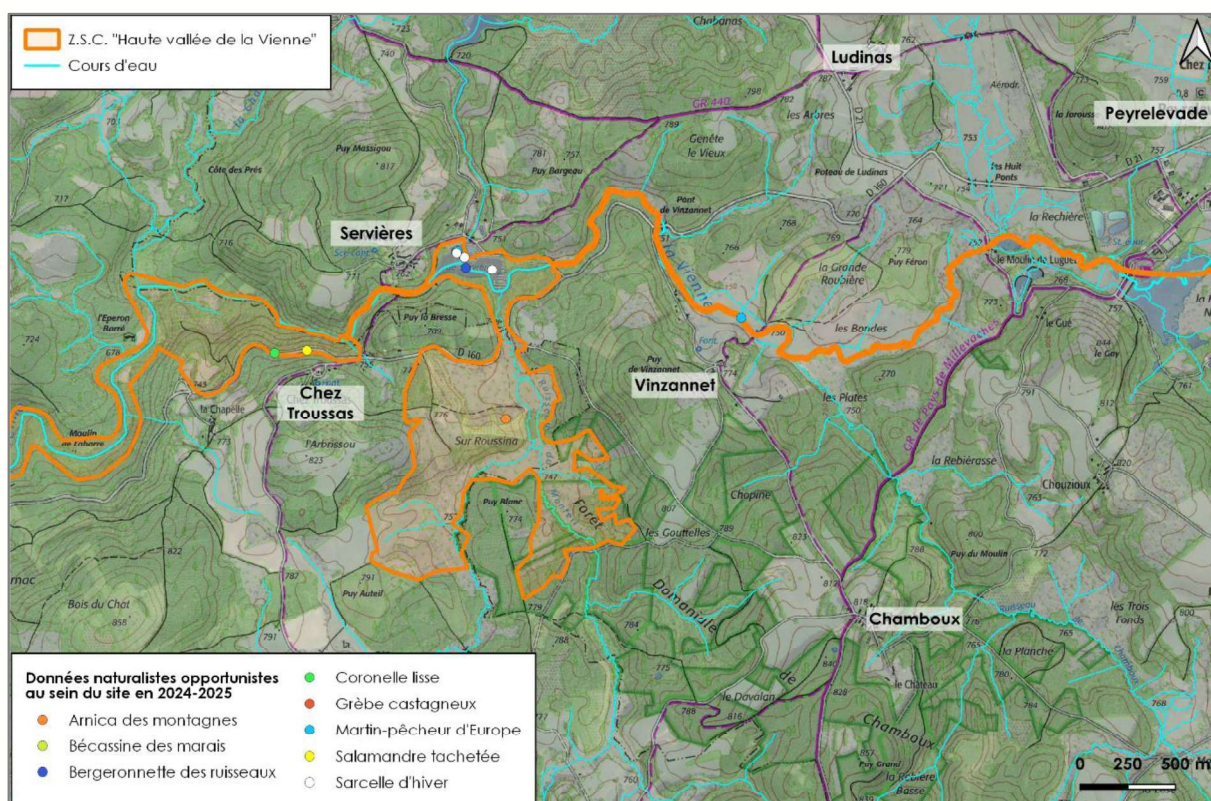
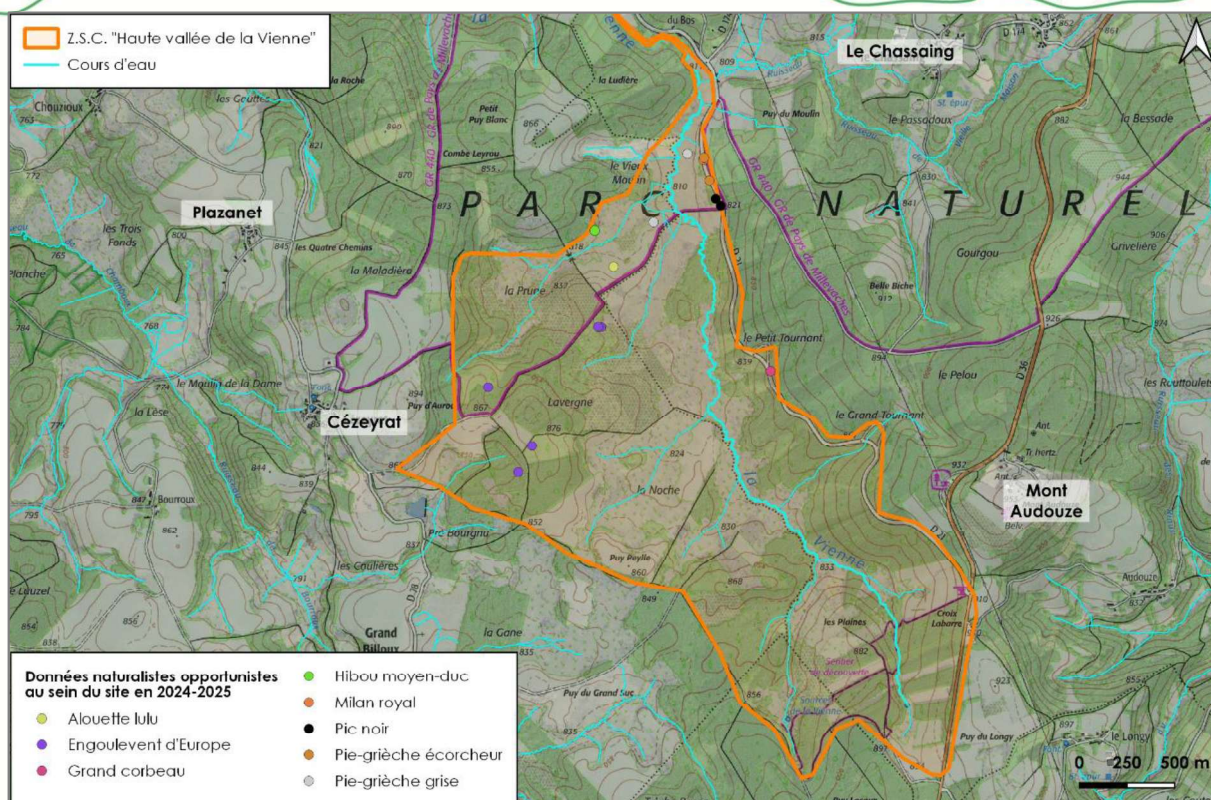


↳ N.B. : L'ensemble des résultats de toutes ces prospections est attendu courant 2025.

Ci-après, les cartes de localisation des données naturalistes recueillies lors de la période d'animation 2024-2025 (seules y sont représentées les espèces protégées et/ou patrimoniales) :

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

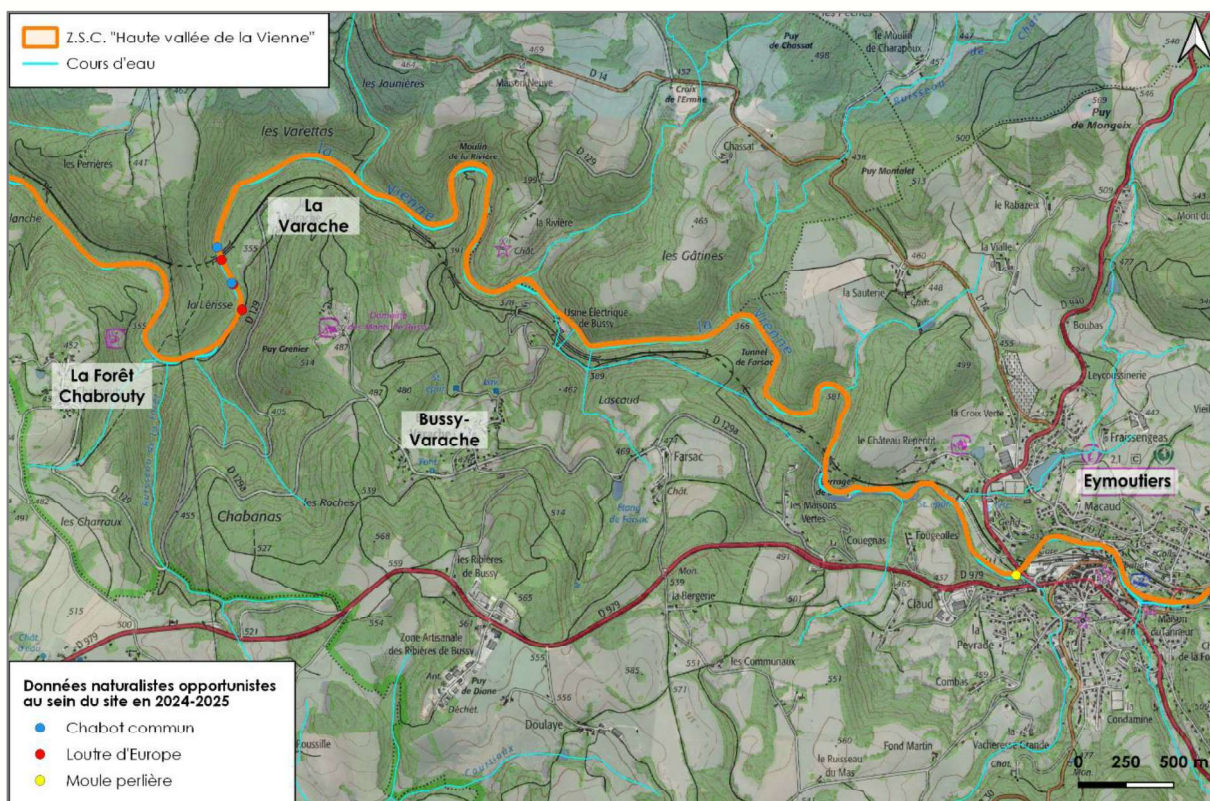
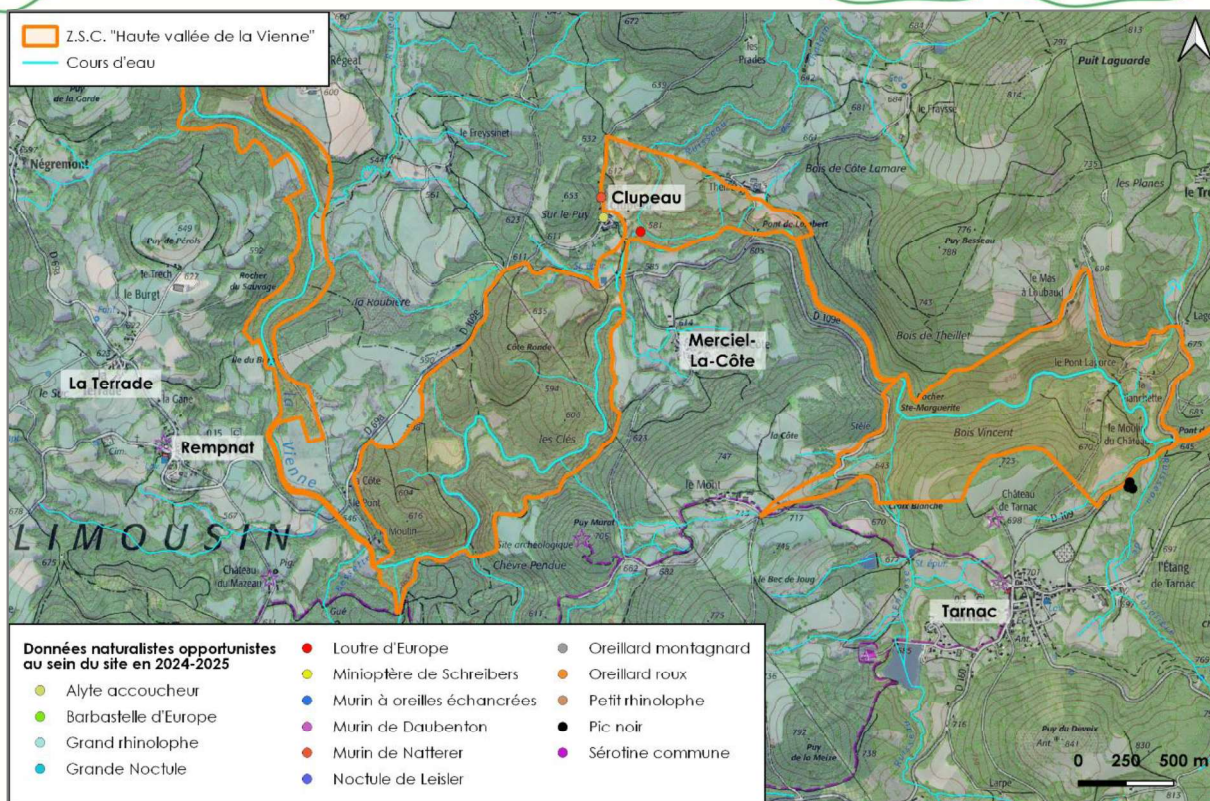
Parc Natourau Regionau de Miuvachas en Lemosin



Cartes de localisation n°01 et n°02 des données naturalistes recueillies au sein de la ZSC sur la période d'animation 2024-2025

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

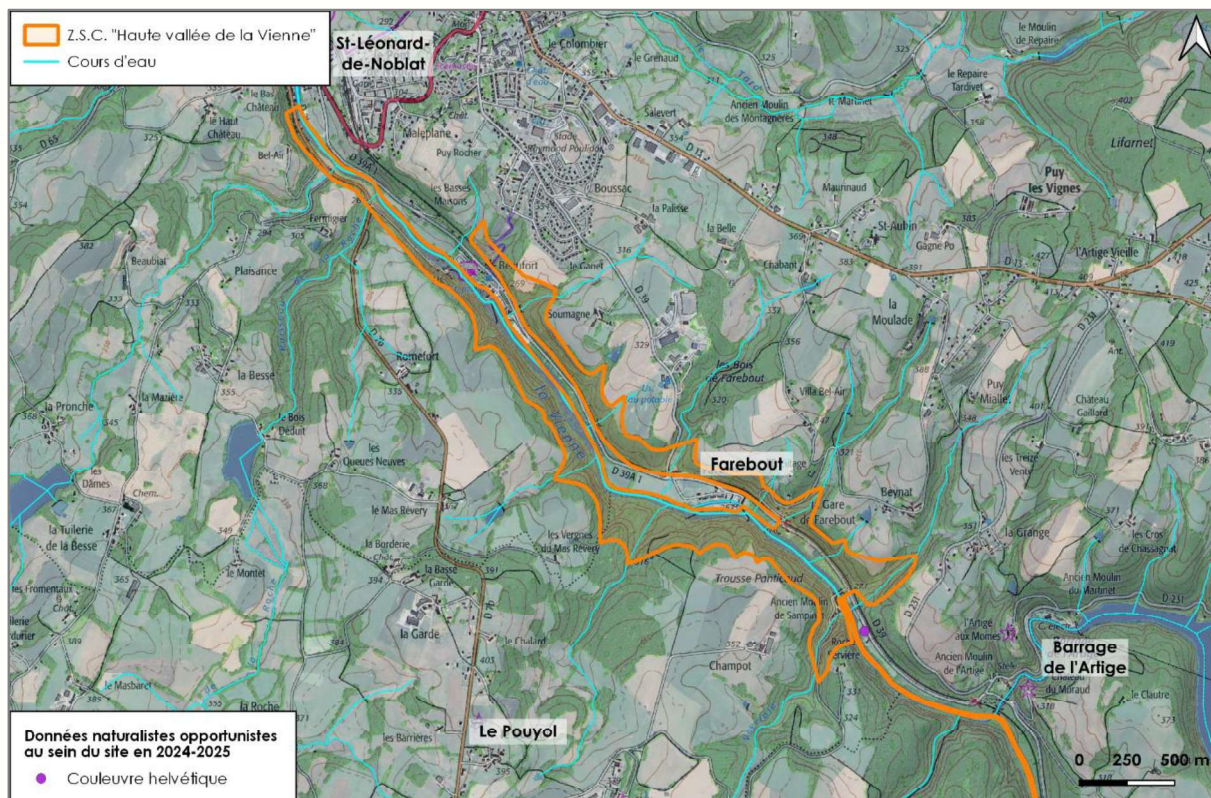
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Cartes de localisation n°03 et n°04 des données naturalistes recueillies au sein de la ZSC sur la période d'animation 2024-2025



Cartes de localisation n°05 des données naturalistes recueillies au sein de la ZSC sur la période d'animation 2024-2025

D. Communication et sensibilisation

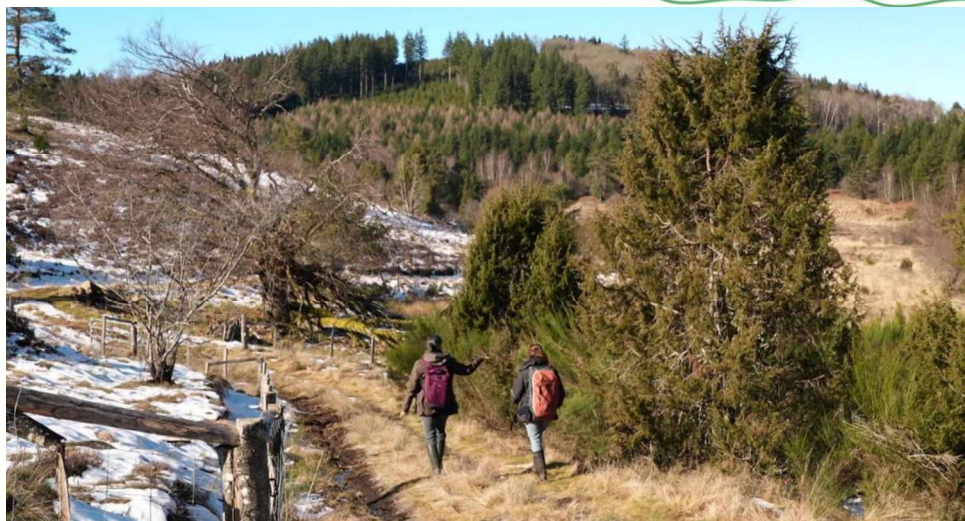
1. Médias divers

a) Reportage télévisuel

Lors de la période d'animation 2024-2025, France 3 Limousin a sollicité une interview auprès de l'animatrice du site afin de sensibiliser les téléspectateurs à la préservation des zones humides et notamment des tourbières. Ils sont donc allés sur le contrat Natura 2000 souscrit en 2020 sur la commune de Tarnac pour réaliser des prises de vue sur le sujet.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



L'animatrice du site présente le contrat Natura 2000 de réhabilitation d'une quarantaine d'hectares de zones humides, tourbières et landes sèches souscrit en 2020 à Tamac © Adrien Gaulon, France Télévisions

b) Article dans un magazine

L'animatrice du site a été contactée par l'Office de Tourisme des Portes de Vassivière afin d'intégrer dans leur 2^{ème} édition d'« Évasions Mag » un article sur la Zone Spéciale de Conservation, notamment sur ses paysages, sa faune et sa flore remarquables. Ce magazine est paru courant 2024.



2. Site internet dédié

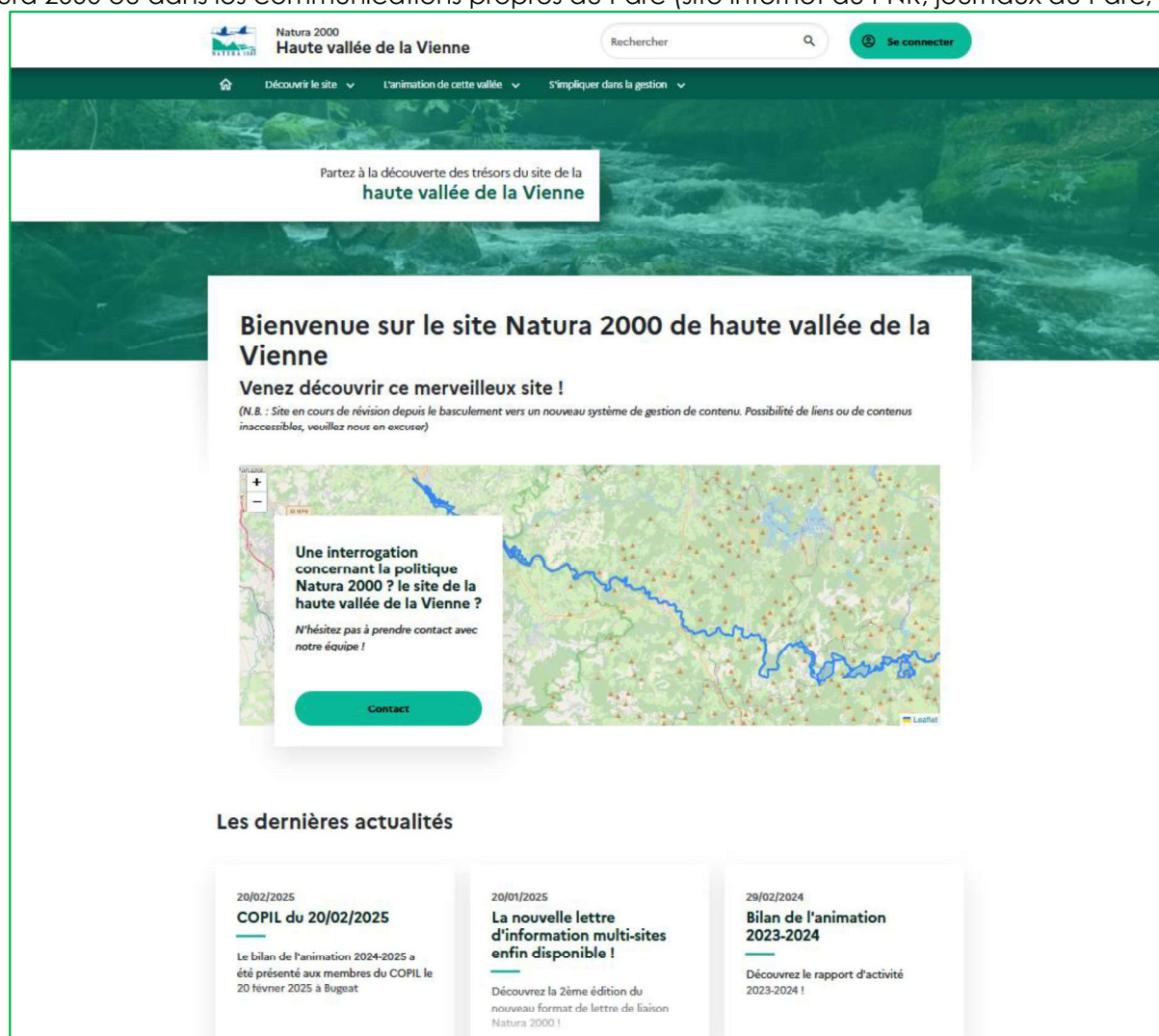
Le **site internet de la « haute Vallée de la Vienne »** est opérationnel depuis 2018 :

<https://hautevalleedelavienne.n2000.fr/>

À l'automne 2023, il y a eu une uniformisation nationale de l'ensemble des sites web de sites Natura 2000 par l'OFB (saut de version). Ce passage à une nouvelle interface de gestion a impliqué de revoir et réajuster l'ensemble du contenu du site.

Ponctuellement, lors de la période d'animation 2024-2025, l'animatrice a continué la mise à jour d'un certain nombre d'éléments (actualités, diaporamas et comptes-rendus de COPIL, rapports d'activité, etc.). Toutefois, au vu de l'ampleur du travail que cela représente, il sera nécessaire de continuer cette maintenance sur les périodes d'animations à venir.

Rappelons que la publicité de ce site internet continue à être effectuée dans les bulletins d'informations Natura 2000 ou dans les communications propres au Parc (site internet du PNR, journaux du Parc, etc.).



Page d'accueil du site internet avec la nouvelle version et où figurent les dernières actualités mises à jour

3. Animations

a) Animation à destination du grand public

Durant cette période d'animation 2024-2025, une animation grand public a été proposée le 18 juillet 2024, à savoir : **une balade découverte de la vallée de la Vienne en canoë.**

12 personnes (6 adultes et 6 adolescents de 8 à 16 ans) ont assisté à cette sortie.

Lors de cette intervention, l'animatrice du site a pu présenter le programme Natura 2000 et ses outils, certains habitats et espèces de la Directive « Habitat-Faune-Flore » présents sur ce site, ainsi que répondre aux interrogations des participants.

Affiche de l'animation >

b) Animation à destination d'étudiants

Le 26 septembre 2024, l'animatrice du site est intervenue auprès d'une classe de Master 2 en Environnement qui l'avait sollicité pour une journée d'explications sur l'aspect administratif lié à la restauration de milieux (légalisation, dossiers d'autorisations, dossiers de subventions : contrat Natura 2000, etc.).



E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels

Lors de cette période d'animation, l'animatrice du site s'est tenue à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000 et a échangé avec d'autres acteurs/gestionnaires d'espaces naturels (réseau Natura 2000, collègues du PNR ML, autres structures/associations, partenaires, etc.). Elle a, entre autres, participé aux évènements suivants :

- **Printemps 2024** : Visioconférence et réponse à un questionnaire visant à évaluer la capacité des habitats naturels et semi-naturels de l'écorégion continentale à fournir des services écosystémiques. Projet « CarHab » commandité par la Direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de la Transition Écologique (MTECT), associé au programme d'Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques (EFESE) et réalisé par l'INRAE.
- **Entre mai et décembre 2024** : Plusieurs réunions afin de co-rédiger l'Atlas des Tourbières de France avec tous les acteurs nationaux, régionaux et locaux qui souhaitent y participer. Projet financé par le WWF et accompagné par le Pôle relais Tourbières et le Service National d'Observation Tourbières.
- **14/03/2024** : Rencontre de co-construction du prochain volet « Tourbières du Massif central » organisée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels à l'Hôtel de Région de Clermont-Ferrand (63).
- **03/04/2024** : Groupe de travail sur les ouvrages EDF suivants : Barrage de Bussy (Eymoutiers, 87), Retenue de Servières (Peyrelevade, 19) et Lac du Chammet (Peyrelevade, 19 ; Faux-La-Montagne, 23).
- **04/04/2024** : Inauguration de l'écocentre forestier « Hêtre en Forêt » à Nedde (87).
- **11/04/2024** : Réunion de terrain, à la demande de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Haute-Vienne, entre leur structure et des chargées de mission du CEN NA et du PNR ML concernant une parcelle qu'ils ont acquis en bord de Vienne sur la commune de Saint-Léonard-de-Noblat et pour laquelle ils souhaitent discuter des interventions possibles pour concilier pratique de la pêche et préservation du milieu présent (zone humide, ripisylve...).
- **23/05/2024** : Journée de restitution des travaux de restauration hydrologique de la tourbière du

Pont Tord (Pérols-sur-Vézère, 19) organisée par le Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine.

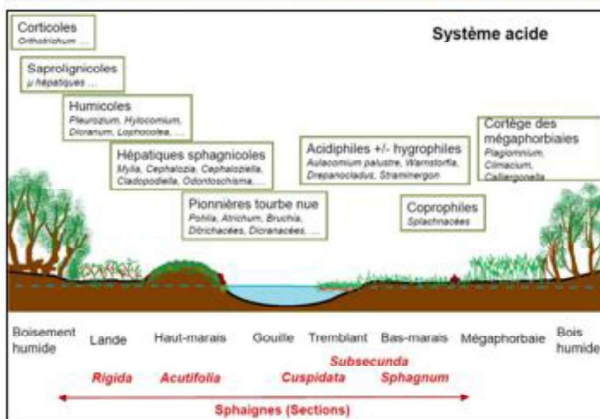
- **30/05/2024** : Journée de réunion de la commission scientifique du Programme « Sources en action » pour mettre en relation les porteurs de projets, les partenaires financiers et des acteurs scientifiques (chercheurs, scientifiques, universitaires, bureaux d'études, associations etc.) intervenant sur le bassin de la Vienne amont dans un objectif de suivi et d'évaluation des opérations menées. Cet événement a également permis de partager les connaissances et de mettre en avant les retours d'expériences sur les milieux des têtes de bassin.
- **17 et 18/09/2024** : Formation du CBNMC à destination des animateurs Natura 2000 sur « la détermination des sphaignes et le lien entre les espèces et l'état / la typologie des milieux tourbeux », à Millevaches (19).
- **01/10/2024** : Journée de « Rencontre Régionale Natura 2000 » organisée par la Région à Poitiers (86) : Actualités européennes et régionales ; Ateliers ; Visites de terrain.
- **29 et 30/11/2024** : 3^{ème} « Rencontres Chiroptères » à Limoges (87) dans le cadre du Plan Régional d'Actions des Chiroptères (PRAC) de Nouvelle-Aquitaine porté par FNE Nouvelle-Aquitaine.
- **03/12/2024** : COPIL de la « ZSC FR7401146 - Vallée du Taurion et affluents » lors duquel a été présenté un retour d'expériences sur l'élevage de Moules perlières en vue d'un renforcement de la population présente dans le bassin versant du Taurion.
- **14/01/2025** : Webinaire organisé par la Région concernant l'appel à projets 2025 « Contrats Natura 2000 ».
- **Hiver 2024-2025** : Discussions et réunion interne au PNR ML afin de mettre en place un module de formation à destination de la Fédération et des clubs régionaux d'athlétisme (à leur demande). L'objectif étant une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux lors de l'organisation d'événements sportifs et de la rédaction des dossiers d'évaluation d'incidences.
- Divers autres échanges ponctuels avec des collègues du PNR ML, ou encore des agents d'administrations ou d'autres structures partenaires (Région, DDT, OFB, CEN NA, CBNMC, etc.) ont eu lieu lors de cette période d'animation.



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Commission scientifique « Sources en action » avec visite de terrain concernant l'effacement d'étangs (à gauche) et Journée technique concernant la restauration hydrologique de la tourbière du Pont Tord (à droite)



Formation du CBNMC à destination des animateurs Natura 2000 sur les sphaignes et la gestion des milieux tourbeux



Visite et discussion concernant la gestion d'une parcelle rivulaire de la Vienne acquise par la FDAAPPMA 87



Récupération des larves de Moules perlières par l'animatrice N2000 de la ZSC FR7401146
afin de réaliser un élevage en vue d'un renforcement de la population existante

F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)

Lors de cette phase d'animation, l'animatrice du site a consacré une partie de son temps à la gestion administrative et financière du site. Cela s'est traduit par :

- Des moments de réunions et d'échanges (mails, appels téléphoniques) avec les parties prenantes pour s'accorder sur l'utilisation des outils, préciser les points des cahiers des charges et, de manière générale, aiguiller l'animation.
- Un suivi régulier du temps de travail afin d'évaluer l'avancement des actions (bilans intermédiaires et final d'animation).
- La préparation et l'animation du comité de pilotage qui a eu lieu à Bugeat le 20 février 2025.
- La rédaction du bilan des actions conduites et l'élaboration d'un programme d'activité pour la période d'animation suivante.